

Fêtons pieusement et joyeusement le Christ-Roi, le 28 octobre

Ecoutez Mgr Pelletier à C.B.F., Radio-Canada à midi juste, dimanche le 28 octobre.

LE GUIDE

Annonces!

—

Pour vendre à la Beauce, il vous faut annoncer dans la Beauce

"Le Guide", voilà le journal que vous devez considérer.

"LE GUIDE"

—

Vous offre un grand nombre de lecteurs qui demain seront vos clients.

N'hésitez pas, "Le Guide" c'est votre chance.

VOL 16 — No 33

STE-MARIE BCE "LE GUIDE", 9 SAINT-ANTOINE.

JEUDI, 25 OCTOBRE 1946

M. J. Ernest Grégoire n'a pas le support de tous les créditistes

Il est fort regrettable que les créditistes aient jugé bon d'amener le pape des créditistes en Beauce. Malgré l'opposition d'un grand nombre de fervents, M. Grégoire a voulu à tout prix se présenter. La victoire comme d'habitude sera loin du candidat créditiste et M. Georges-Octave Poulin est assuré, pour tout homme de bon sens, d'une victoire écrasante. M. Grégoire se tourne à dos un grand nombre d'amis. Il l'aura voulu.

Le candidat le plus comique dans la présente lutte, c'est M. Renault. Nous savons que le candidat rouge

n'ignore pas la défaite qui l'attend, mais il fait faire le pitre à quelques fervents dont les efforts sont réellement risibles.

Tout le monde en Beauce admet que M. Poulin est assuré de la victoire, même les rouges. Il faut des étrangers du comté pour soutenir cette version d'élection possible pour Renault. Il est même possible que le candidat de M. Godbout arrive bon dernier, après les créditistes et son dépôt n'est pas en sûreté. On verra comme nous disons vrai le 21 novembre.

CRITIQUE NUISIBLE

Nous disions récemment que les écrits mal avisés de certains rouges de St-Joseph nuisent considérablement au chef-lieu. Et c'est vrai. Le parti national vient de nommer dans la personne de M. J.-Aug. Doyon un organisateur de première force. Auguste Doyon est un jeune progressif, actif et d'une intelligence supérieure. Le nouvel organisateur vient à peine d'être nommé que déjà le journal local lui tombe sur le dos à bras raccourcis.

M. Doyon qui a toujours fait honneur à ses affaires importantes et qui jouit de l'estime générale se demande quel ombrage il a pu porter aux écrivains rouges pour qu'ils lui fassent la guerre. Le nouvel organisateur n'a-t-il pas le droit de reconnaître les grandes œuvres de M. Duplessis, sans insulter des rouges qui ne veulent rien comprendre!

Si tous les jeunes du chef-lieu étaient aussi progressifs qu'Auguste Doyon, ça irait sur un temps. Mais non... M. Doyon doit travailler avec une organisation peu nombreuse mais hostile. Pourquoi n'y aurait-il pas de nouvelles industries à St-Joseph. Le chef-lieu est un centre de premier plan. Ainsi à Ste-

Marie, parce que tout le monde se donne la main et que l'on travaille à l'avancement de notre centre, avec l'aide du gouvernement Duplessis, par son actif représentant M. Georges-Octave Poulin, on construira au printemps une belle salle municipale. Toujours avec l'aide du gouvernement Duplessis l'oeuvre des Terres de Jeux fera des travaux sur un terrain acheté au prix de \$6,000. On construira des balançoires et des jeux pour les enfants. Le gouvernement donnera un bel octroi pour l'oeuvre en question. Dans le domaine privé, il y aura construction d'une usine considérable par les frères Chassé. Cet automne, on construit une tannerie considérable dans le bas du village. Au printemps, encore "Le Guide" construira une imprimerie de grande dimension en pierre. La construction d'au moins 40 à 50 maisons se disute également. Par ailleurs, il se bâtit peut-être une manufacture de feutre. Voilà ce qui arrive lorsqu'on veut se donner la main.

Citoyens de St-Joseph, groupez-vous et aidez votre organisateur J. Aug. Doyon, et tout marchera.

J.-M. C.

Les commissaires d'écoles se groupent en association; une discussion parfois très vive

L'Association des Commissaires d'Écoles Catholiques de la province de Québec, est devenue, hier, un solide organisme, alors que plus de six cents membres, représentant tous les comtés de la province ont adopté la constitution qui leur était proposée ainsi que diverses résolutions s'y rapportant. Le Comité exécutif de l'organisme a été réélu en bloc, à l'exception d'un directeur démissionnaire, M. Elzéar Beaudoin, de St-Honoré de Beauce, remplacé par M. Alphonse Allard, de Thetford-les-Mines. Les congressistes ont aussi décidé de diviser la province en quinze zones, ayant chacun son directeur propre. La fameuse question du salaire des institutrices a été débattue avec ardeur, au cours de la séance de l'après-midi, et a fait couler un flot de paroles...

L'Association des Commissaires d'Écoles Catholiques de la province de Québec existe donc, moralement, et semble devoir constituer un organisme qui fera parler de lui. Les discussions animées de la séance d'hier après-midi ont laissé entrevoir que les membres de cette association allaient prendre sérieusement en main la question des écoles et s'attaquer aux multiples problèmes qui s'y rattachent. L'organisme n'a pas encore été reconnu officiellement par le gouvernement provincial, mais il a été créé sous le bénéfice de la loi des Syndicats no 2: fédération de Québec, Chambre 162.

Les bases de cette association avaient été jetées par M. Napoléon Veilleux, de Ste-Clotilde de Beauce, où se trouve le siège social de l'organisme. M. Veilleux, qui agissait comme secrétaire, a été réélu à l'unanimité, et le président J.-Albert Turmel, de Broughton-Est, a fait un bel éloge du secrétaire qui a permis aux commissaires d'écoles de se grouper en association.

LES SEANCES

Les séances ont été présidées par M. J.-Albert Turmel. Hier soir, le congrès s'est terminé par une réunion des membres du Comité exécutif et des quinze directeurs de zones provinciales. On a discuté de régime interne et de la façon dont les chefs de zones devaient organiser leur travail de renseignement et de recrutement.

Les chefs de zones font automatiquement partie du conseil de direction de l'association. Le conseil d'administration se compose de ces quinze directeurs élus par l'assemblée annuelle. Les directeurs sont élus pour trois ans, mais, chaque année, cinq directeurs sortent de charge, de sorte que le conseil peut être complètement composé de nouveaux directeurs après trois ans. Le directeur de chaque zone doit se créer un comité de cinq membres dont il est automatiquement le président. Les quatre autres membres comprennent un vice-président et trois directeurs élus par les Commissaires ou syndics, lors d'une réunion annuelle. Chaque municipalité scolaire verse annuellement la somme de \$12.00 pour faire partie de l'organisme.

Ces points ont été discutés et adoptés, hier après-midi, puis complétés, hier soir. Voici la liste des quinze zones et de leurs directeurs:

LES QUINZE ZONES PROVINCIALES

Zone No 1 (les comtés suivants: Abitibi, Témiscamingue, Pontiac et Gatineau), M. Alexandre Déziel, de St-Pierre de Wakefield; zone no 2: (Hull, Labelle, Papineau, Argen-teuil et Deux-Montagnes), M. Jos. Aimé Lachaine, de Val du Lac, comté de Papineau; zone no 3: (Montcalm, l'Assomption, Terrebonne et Laval), directeur à être choisi plus tard; zone no 4: (Joliette, Berthier, Maskinongé, St-Maurice et Champlain), M. Hector Samson, de St-Boniface, comté de St-Maurice; zone no 5 (Lac-St-Jean-Est, Lac-St-Jean-Ouest, Chicoutimi et Saguenay), M.

Philippe-A. Bolduc, de St-Gédéon, L. St-Jean; zone no 6: (Portneuf, Québec, Montmorency et Charlevoix-Est-Ouest), M. le notaire J. Lacourrière, de St-Casimir de Portneuf; zone no 7: (Iles de la Madeleine, Gaspé-Sud, Gaspé-Nord, Bonaventure, Matane et Matapédia), M. Alphonse Ross, de Sayabec, comté de Matapédia; zone no 8: (Rimouski, Rivière du Loup, Témiscouata, Kamouraska et L'Islet), M. Alfred Massé, de St-Louis de Kamouraska; zone no 9 (Montmagny, Bellechasse, Dorchester, Lévis et Beauce), M. J.-Albert Turmel, président de l'Association de Brompton-Est, comté de Mégantic; zone no 10 (Lotbinière, Nicolet et Arthabaska), M. Henri Bergeron, de St-Grégoire de Nicolet; zone no 11 (Mégantic, Frontenac, Wolfe et Compton), M. Alphonse Allard, de Thetford-les-Mines; zone no 12: (Stanstead, Brome, Sherbrooke, Shefford et Richmond), M. J.-A. Choquette, de Sainte-Catherine de Stanstead; zone no 13: (Drummond, Yamaska, Bagot, St-Hyacinthe et Rouville), M. Rosario Choquette, de St-Paul d'Abbotsford, comté de Rouville; zone no 14: (Richelieu, Verchères, Chambly, Rouville, Jacques-Cartier, Hochelaga, Vaudeville et Soulange), M. J.-E. Martel, de Vaudeville, comté de Soulanges; zone no 15: (Beauharnois, Huntingdon, Châteauguay, Napierville, St-Jean, Ivesville, Missisquoi et Laprairie), M. le Notaire P.-G. Coupal, de St-Rémi, Napierville.

LA SEANCE DE L'APRES-MIDI

La séance de l'après-midi, a été, certes, la plus animée de la journée. Plusieurs membres étaient en forme et, en plus de la fumée des grosses pipes, des cigares, des cigarettes, on eût pu croire, un moment, que la fumée des combats allait s'étendre dans la salle...

Plusieurs problèmes ont été discutés, mais les deux gros "hits" furent, assurément, la question du salaire des institutrices rurales et celle de la nécessité ou non d'un diplôme d'École Normale pour ces institutrices. L'on parla aussi, par ricochet, des taxes, des anciens salaires et même de la nécessité de faire payer une contribution scolaire aux parents qui envoient leurs enfants

(Suite à la page 8)

La Nouvelle Beauce

(Suite)

Les années passèrent ensuite, mais sans voir se refroidir cet élan de dévotion, qu'on aurait pu attribuer à l'enthousiasme du début. Bon an, mal an, sous le règne de M. l'abbé Verreau, c'étaient environ cent messes en l'honneur de Sainte Anne qui se célébraient dans la chapelle. Un droit de six sols par messe basse, pour les instructions épiscopales, constituait, avec les quêtes et oblations, le gros revenu de la chapelle. L'affluence des pèlerins était grande, surtout à l'occasion de la fête de Sainte Anne. En 1788, on voit que, par deux fois déjà, on a payé les passages d'un prédicateur de Québec; le curé avait ainsi un aide pour les confessions. Les facilités de gagner des indulgences plénières étaient plutôt rares à cette époque et les fidèles d'autant plus empressés d'en profiter. Or, dans le mois d'avril 1781, un indult de Rome avait accordé une indulgence plénière à perpétuité au pèlerinage de Ste-Anne en Nouvelle-Beauce (10). Cette faveur très spéciale ne contribua pas peu à maintenir la popularité de la chapelle.

CHAPITRE XI

Le curé Verreau (suite) — L'église de pierre

Au Pageant historique du deuxième centenaire de Ste-Marie, une des scènes les plus symboliques s'intitulait: L'église de pierre. "On a taillé dans la pierre des champs, disait le narrateur, des blocs pour la construction non plus d'une chapelle à faux frais, mais d'une église, d'un monument d'art qui sera remarquable et remarqué". Et des figurants, deux par deux, alignaient sur le théâtre des blocs qui paraissaient des pierres bien taillées.

L'église de pierre, ce fut une des grandes oeuvres de l'abbé Jean-Marie Verreau, celle à laquelle il se dépensa corps et âme, celle qui termina pratiquement sa carrière à Ste-Marie. Pourquoi n'en fit-il pas autant au profit de St-Joseph? Peut-être parce qu'il n'y trouvait pas, dans le même temps, le même esprit d'initiative de la part du seigneur et des habitants. Et la chapelle en bois de St-Joseph, la deuxième, était dix ans plus jeune que la nôtre, ayant été bâtie en 1764; elle avait été faite un peu plus grande et, la population s'étant multipliée moins vite depuis lors, le besoin de logement se faisait moins sentir. Comme question de fait, se sera dix ans plus tard, en 1790, que St-Joseph, à la suite de Ste-Marie, entreprendra de se donner une église de pierre.

Il est bon de noter, en passant, que, trente ans après la conquête, le gouvernement du vainqueur n'avait pas encore reconnu la personnalité morale des paroisses canadiennes-françaises, cellules vitales et repaires de notre race, aujourd'hui comme hier. La vie religieuse, il est vrai, n'avait pas fléchi d'un degré autour des clochers, et les fabriciens continuaient d'administrer civilement le temporel des paroisses, sous l'égide de l'Évêque, d'après le coutumier du vieux régime. Mais cette administration demeurait informelle et précaire, par la disparition d'une autorité légalement responsable pour en supporter les procédés. On finit un jour par combler cette lacune et, le 30 avril 1791, Lord Dorchester sanctionnait une loi intitulée: Acte ou ordonnance qui concerne la construction et la réparation des Églises, Presbytères et Cimetières (1). Ce n'était pas encore la perfection, mais c'était un premier pas de grande conséquence et on réglait le plus pressant. Une bonne part du mérite revenait, à n'en pas douter, au seigneur de Ste-Marie, Gabriel-Elzéar Taschereau, car on sait qu'il était alors l'un des Canadiens les plus sympathiques et les plus influents auprès du gouvernement, et l'on voit de plus qu'il fut l'un des cinq premiers commissaires nommés, le 23 juin 1791 (2), pour mettre en application la nouvelle loi.

On était donc encore, à Ste-Marie, dans la petite chapelle de bois de 60 pieds sur 22, construite en 1754 par le Père Justilien. Les travaux de construction et d'agrandissement de la chapelle Ste-Anne, à peine terminés, avaient mis en branle le char du progrès. Une église neuve, maintenant; une église neuve! Ce fut le cri enthousiaste de toute la paroisse. Une première assemblée de marguilliers et notables, au presbytère, le premier octobre 1780, amena la convocation d'une grande assemblée de paroisse, requise en pareille circonstance, suivant l'ancien droit. Et voici le procès-verbal de cette assemblée mémorable, dont le texte mérite d'être rapporté, quitte à couper dans la liste des noms de ceux qui y furent présents (3):

Ce jourd'hui quinze octobre mil sept cents quatre vingt, par Mons. Jean-Marie Verreau, curé de Ste-Marie Nouvelle-Beauce, auroit été annoncée une assemblée générale de la dite paroisse au prône de la grande messe de ce jour, et à l'issue de la dite messe paroissiale se serait trouvés Mons. Gabriel Elzéar Taschereau Ecuier Seigneur du lieu, les Sieurs, François Verreau et Guillaume Provost capitaine et lieutenant de milice, Jean-Baptiste Blin chirurgien résidant en la dite paroisse, Louis Miray notaire de la Nouvelle-Beauce, Fabien Routier marguillier en exercice, Louis Crette second marguillier, François Parant troisième marguillier, Etienne Barbeau marguillier de Ste-Anne, et les Sieurs..... tous anciens marguilliers ou notables habitants des seigneuries de Ste-Marie, Linière, St-Etienne, et Joliet, dépendants de la dite paroisse de Ste-Marie, encore le plus grand nombre des nouveaux habitants des susdites seigneuries, les quels composants comme dit est une assemblée générale à l'effet de délibérer sur la bâtisse d'une église paroissiale, et après en avoir murement réfléchi et examiné dans une assemblée privée d'un certain nombre de notables habitants assemblés au presbytère le premier jour de ce mois, les quels auraient fait part de leurs réflexions au plus grand nombre des paroissiens dans des conversations particulières, et ayant de nouveau murement examiné et réfléchi sur la nécessité de bâtir une église paroissiale, la dite assemblée générale aurait décidé et décidé toute d'une voix unanime et sans aucune opposition premièrement: Que tous ce qui sera réglé ci après n'aura force, qu'autant qu'il plaira à Monsieur, l'illustrissime et Révérendissime, Jean Olivier Briand, Evêque de Québec, approuver la présente délibération et règlement.

(1) Archevêché de Québec, Registre des Indults, 1, 74 et 83.
(2) 31 George III, Ch. 6.
(3) Gazette de Québec, à cette date.
(4) Fabrique de Ste-Marie, Livres de Comptes I, partie III, pp. 18-22.
(à suivre)

En marge du 9e Emprunt de la Victoire

Achetant des obligations pour \$77,482,950 les canadiens ont brisé hier les records pour la première Journée d'un emprunt de la Victoire ayant souscrits \$67,785,300 lors du huitième emprunt un porte parole déclara que cette augmentation substantielle était due au nouveau plan d'achat à long terme et l'encouragement donné aux acheteurs à doubler leurs achats normaux d'obligations de la Victoire.

Bureau d'information de l'Emprunt de la Victoire.

Le 9e Emprunt dans la Beauce

Ste-Marie	92,000	46%	St-Simon	25,850	26
St-Joseph	70,800	46	St-Martin	63,900	58
E.-Broughton			St-Côme		
Brough. Sta.	4,050	8	St-Théophile	58,350	77
Beauceville			St-Elzéar	26,000	34
N.-Dame			St-Honoré	43,500	66
			TOTAUX	384,450	25

SHOWER

District du jour à l'honneur: St-Côme

Vendeur du jour à l'honneur: M. Elle Boulanger.

% V. gen. et Ind. 27%

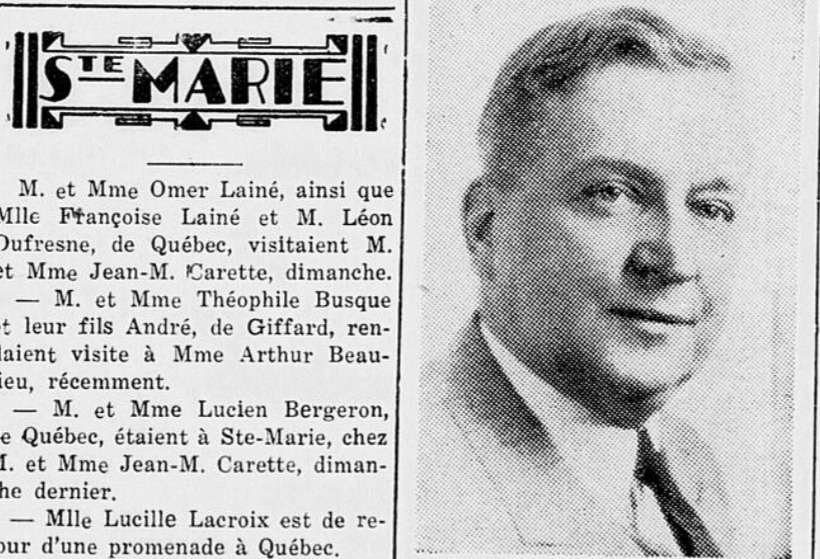
% Noms spéciaux 16

% Total 25

Achetez les Obligations de la Victoire

"SALADA"

M. Edgar Genest président



La Fédération des Chambres de Commerce de la province vient de se donner un nouveau président lors du congrès annuel tenu à Ste-Agathe en fin de semaine. Il nous a fait plaisir d'apprendre l'élection de M. Edgar Genest, gérant des Ventes de la Molson's Brewery à ce poste de confiance. Nos félicitations.

LES ROUGES VEULENT FAIRE CROIRE QUE NOUS AURONS DES ELECTIONS PROVINCIALES PROCHAINEMENT. NOUS DE CLARONS AVEC CERTITUDE QU'IL N'Y AURA AUCUNE ELECTION PROVINCIALE AVANT 4 ANS. LES BEAUCEIROIS DOIVENT SE SOUVENIR QUE DUPLESSIS EN A POUR QUATRE ANS A QUEBEC. VOTONS POUR G. OCT. POULIN.

Prochain mariage

On annonce le mariage de Mlle Lucienne Gendron, fille de M. J.-B. Gendron, de Ste-Marie de Beauce à M. Ovilla Cloutier de Québec.

La bénédiction nuptiale leur sera donnée en l'église de St-Roch de Québec, samedi, le 3 novembre, à neuf heures.

Mort de M. A. Drouin de St-Georges

Nous apprenons avec regret la mort de M. Achille Drouin, époux de dame Delphine Rancourt. M. Drouin est décédé à l'âge de 72 ans. Il laisse dans le deuil: ses fils, Wilfrid, Louis, Florian, Donat, Romain et Fernand; ses filles, Mmes Florian Morissette (Emérence) et Rosalire Morin, (Juliette) et Mlle Isabelle Drouin; une soeur Mme Joseph Morin, de St-Philibert ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles ont lieu ce matin à 9 heures, en l'église de St-Georges.

Nos sympathies à la famille en deuil.

NOTE

M. et Mme J. Fernando Giguère (née Jeanne d'Arc Chassé) font part à leurs parents et amis de la naissance de leur fille, née le 10 octobre, à l'Hôpital Saint-Joseph de Beauceville, et baptisée le 14, à Ste-Marie de Beauce, sous les prénoms de Marie, Thérèse, Yvonne, Cécile, Murielle, Parrain et marraine: M. et Mme Donat Giguère, de Thetford. Porteuse: Mlle Charlotte Chassé, tante de l'enfant.

N'hésitons pas souscrivons à l'Emprunt C'EST UN PLACEMENT DE TOUT REPOS

PAS D'ELECTION PROVINCIALE AVANT QUATRE ANS

LE GUIDE

Directeur et Rédacteur: Jean-M. CARETTE
Le Guide est imprimé aux ateliers de "Le Guide Enrg.",
9 rue St-Antoine, Ste-Marie de Beauce.
Après 5 hres, on est prié de s'adresser pour le journal, à M.
Jean-Marie Carette, 271, rue Notre-Dame

Assurons-nous d'un toit

Si le meilleur architecte a terminé les plans d'une magnifique maison, l'entrepreneur le plus habile ne peut nous faire réaliser toute la perfection de ces plans tant qu'il n'a pas complété la toiture et les décorations intérieures.

De sages urbanistes avaient préparé les plans pour une maison financière très sûre afin que les Canadiens fussent à l'abri durant la guerre. Cette maison fut édiflée par le peuple canadien au moyen de huit emprunts de la Victoire. Malgré l'absence de certaines commodités, elle était très bien comparativement aux structures financières de plusieurs autres nations en temps de guerre.

Le Neuvième emprunt de la Victoire peut être considéré comme la toiture et les décorations intérieures qui transforment et complètent une maison, et cet édifice financier permettra à la grande majorité des Canadiens de vivre confortablement durant les années qui suivront la guerre.

Il faut que le Neuvième emprunt de la Victoire soit couronné de succès puisque c'est avec cet argent que le pays pourra aider les marins, les soldats et les aviateurs à se rétablir dans la vie civile avec le moins d'incommodité possible, et pourra faire sa part dans la vaste tâche universelle qui consistera à faire sortir l'ordre du chaos en hâtant la reprise du commerce international indispensable pour assurer la prospérité continue dans tout le Canada.

Ayant accompli un si beau travail relativement aux fondations et aux murs de notre maison financière, voyons à ce que les plans de l'architecte pour le toit soient suivis avec autant de soin. Ils le seront si chaque citoyen achète des obligations du Neuvième emprunt de la Victoire avec autant d'enthousiasme qu'au cours des huit campagnes précédentes.

Dates de paiement des coupons

Emprunt	Echéance du capital	Echéance des intérêts
1er	1951	15 juin 15 décembre
2e	1954	1er mars 1er septembre
3e	1956	1er mai 1er novembre
4e	1957	1er mai 1er novembre
5e	1959	1er janvier 1er juillet
6e	1960	1er juin 1er décembre
7e	1962	1er février 1er août
8e	1963	1er avril 1er octobre
9e	1966	1er mars 1er septembre

Le gouvernement s'est réservé le droit de rembourser le capital avant l'échéance, à la date indiquée sur les titres.

Objectifs des huit emprunts précédents

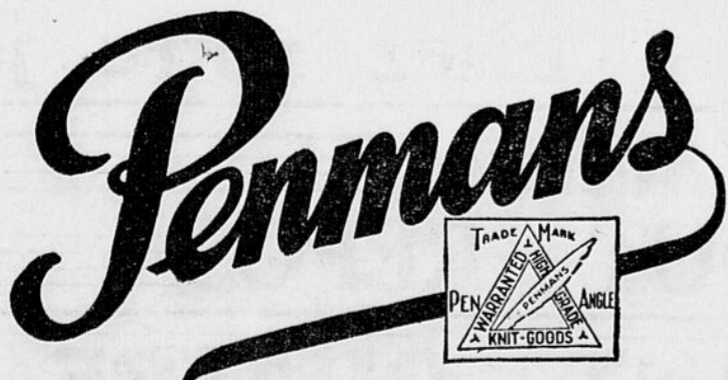
Les lecteurs de ce journal, tous ceux spécialement qui s'intéressent à la grande campagne du 9ième emprunt de la victoire, ne seront pas moins intéressés de se rappeler ce que furent, tour à tour, dans le passé, les emprunts dont les campagnes resteront longtemps écrites dans les annales financières du Canada français. Voici le tableau des sept premiers emprunts de la victoire, représentant l'objectif de chacun, et le montant souscrit :

Emprunt	Objectif	Montant
1er	Souscrit	115,000
2e	182,350	182,350
3e	230,300	230,300
4e	227,700	227,700
5e	350,950	350,950
6e	371,950	371,950
7e	386,350	386,350
8e	399,450	399,450
9e	619,900	619,900
	475,000	?

L'ÉTIQUETTE PENMANS ASSURE

UN MEILLEUR AJUSTEMENT

C'est la façon dont vos sous-vêtements vous vont après plusieurs lavages qui compte. A ce sujet, vous pouvez vous fier aux Sous-Vêtements Molletonnés Penmans. Comparez-les: tricot plus ferme, plus serré; façon plus soignée jusqu'à la dernière boutonnière et la dernière couture; envers molletonné plus épais et plus doux. Tout cela signifie une meilleure valeur, un ajustement durable—ce qui est assuré par l'étiquette Penmans. Ils s'obtiennent dans les modèles deux pièces (gilet et caleçon), aussi sous forme de combinaisons et dans le modèle populaire NuCut.



SOUS-VÊTEMENTS MOLLETONNÉS POUR HOMMES ET GARÇONS

Dans DORCHESTER

(S'-BERNARD)

Le 22 septembre dernier s'éteignait paisiblement Mme Vve Joseph Bély, née Séraphine Gobeille, à l'âge de 85 ans.

Le service funèbre fut chanté en l'église paroissiale le 26 septembre et l'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Les funérailles étaient sous la direction de la Maison J.B. Marcoux, de Scott. La bannière de Ste-Anne était portée par M. Achille et Emile Fillion.

Les rubans par Mmes Joseph Grenier, Achille Fillion, Joseph Chabot et Eugène Roberge.

Portait la croix Marcel Bély. Une couronne de fleurs accompagnait le cercueil était portée par André Bély. Les porteurs étaient Joseph, Napoléon, Hugues, Alexis, Zoel et Paul-Emile Bély tous petits-fils de la défunte.

Quatre dames de Ste-Anne les accompagnait Mmes Napoléon, Zoel, Alexis Bély et Rosaire Chabot.

Suivaient le corps, ses enfants, M. et Mme Antoine Bély, Clovis Boissonneault, Adélaïde Bély, Ls-H. Bély, Charles Bély, J.-Baptiste tous de St-Bernard, Wilbrod Fecteau de St-Narcisse, Mme Alphonse Grégoire de Biddeford Maine, Mme Roland Roberge et son fils de Drummondville, M. et Mme Israel Gobeille, frère de la défunte, Joseph Gobeille M. et Mme Ferdi-

beau-frère de la défunte, ses petits-enfants M. et Mme L. Giroux Donat Giroux, Adrien Rhéaume, M. et Mme Joseph Bély, Mlle Marie, Thérèse Bély, Fernande, Jacqueline, Thérèse, Denise et Murielle Fecteau, Lucille Bély, M.-Berthe Boissonneault, M. G. Albert Fecteau Benoit et M. Bernard Bély, M. et Mme Georges Bély, M. et Mme E. Grenier, neveux de la défunte, M. et Mme Gaudias Gagné, Pierre Turgeon, Eloi Turgeon, Antonio Giroux Joseph Grenier, Joseph Chabot, Ovilla Roberge, Rosaire Chabot, Arthur Larivière, F. Fontaine et aussi un grand nombre d'amis. Pendant le service la quête fut faite par Mmes F. Larivière et Joseph Lemay. La défunte laissa pour le pleurer ses neuf enfants et un grand nombre de petits-enfants.

DECES

Le 1er octobre eut lieu le service et la sépulture de Mlle Marie Laroche décedée à St-Damien à l'âge de 66 ans. Elle était la sœur de l'abbé A. Laroche, M. Fortunat Laroche et Mme Ferdinand Dion. Grande retraite à St-Bernard

Du 23 au 30 septembre les paroissiens de St-Bernard furent gratifiés d'une fructueuse retraite prêchée par les R. Pères Lavergne et Routhier, tous deux Rédemptoristes du Monastère d'Ottawa. On ne peut assez louer l'éloquence et la conviction des sermons que nous donnèrent ces bons Pères.

Aussi ils furent encouragés en voyant l'assiduité et le dévouement des gens ne voulant manquer aucun exercice de piété.

Dieu seul peut assez les récompenser du bien immense qu'ils ont fait cependant qu'ils soient assurés de notre éternelle reconnaissance.

Pénible accident

M. Lionel Moore fut victime d'une douloureuse accident lorsqu'en revenant de voyage son cheval le rua à la figure lui fracturant les deux machoires. Son état étant très grave, il fut transporté d'urgence à l'Hôpital St-Sacrement.

Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Va et Vient

L'abbé J.V. Legendre, vicaire, est revenu d'un voyage dans l'Abitibi et le nord de l'Ontario où il a visité des parents et amis.

M. Marcel Couture et Arsène Roberge sont de retour d'outre-mer.

M. et Mme Armand Brousseau, militaire, en visite chez son père M. Cléophas Brousseau.

M. et Mme Gédéon Gagnon de passage à Berlin N.H.

M. Alexandre Rhéaume, en visite chez M. et Mme Eddy Poulin.

M. et Mme Arthur Laverdière, de Montréal chez M. et Mme Lorenz Grégoire.

M. et Mme Léopold Fillion en visite chez M. et Mme Alexandre Fillion et Jean Lemieux.

MM. et Mmes J.-T. Garon et Donat Rhéaume, à Ste-Anne de la Pointe.

M. et Mme Joseph Poulin, de Sacré-Coeur de Marie ainsi que Mlle Carmen Poulin chez M. et Mme Eddy Poulin.

M. et Mme Alphonse Breton nous ont quittés pour aller résider à Québec.

TON PAIN SURPASSE TOUT!



"MA LEVURE SURPASSE TOUT!"



ASSURE UNE CUISSON FACILE— DONNE UN PAIN SAVOUREUX, LÉGER, EXQUIS ET À MIE FINE

L'ENVELOPPE HERMÉTIQUE EN PROTÈGE L'ACTIVITÉ— TOUJOURS FIABLE!

ASSURÉ UNE CUISSON FACILE— DONNE UN PAIN SAVOUREUX, LÉGER, EXQUIS ET À MIE FINE

L'ENVELOPPE HERMÉTIQUE EN PROTÈGE L'ACTIVITÉ— TOUJOURS FIABLE!

ASSURÉ UNE CUISSON FACILE— DONNE UN PAIN SAVOUREUX, LÉGER, EXQUIS ET À MIE FINE

L'ENVELOPPE HERMÉTIQUE EN PROTÈGE L'ACTIVITÉ— TOUJOURS FIABLE!

ASSURÉ UNE CUISSON FACILE— DONNE UN PAIN SAVOUREUX, LÉGER, EXQUIS ET À MIE FINE

L'ENVELOPPE HERMÉTIQUE EN PROTÈGE L'ACTIVITÉ— TOUJOURS FIABLE!

ASSURÉ UNE CUISSON FACILE— DONNE UN PAIN SAVOUREUX, LÉGER, EXQUIS ET À MIE FINE

L'ENVELOPPE HERMÉTIQUE EN PROTÈGE L'ACTIVITÉ— TOUJOURS FIABLE!

ASSURÉ UNE CUISSON FACILE— DONNE UN PAIN SAVOUREUX, LÉGER, EXQUIS ET À MIE FINE

L'ENVELOPPE HERMÉTIQUE EN PROTÈGE L'ACTIVITÉ— TOUJOURS FIABLE!

ASSURÉ UNE CUISSON FACILE— DONNE UN PAIN SAVOUREUX, LÉGER, EXQUIS ET À MIE FINE

L'ENVELOPPE HERMÉTIQUE EN PROTÈGE L'ACTIVITÉ— TOUJOURS FIABLE!

ASSURÉ UNE CUISSON FACILE— DONNE UN PAIN SAVOUREUX, LÉGER, EXQUIS ET À MIE FINE

L'ENVELOPPE HERMÉTIQUE EN PROTÈGE L'ACTIVITÉ— TOUJOURS FIABLE!

ASSURÉ UNE CUISSON FACILE— DONNE UN PAIN SAVOUREUX, LÉGER, EXQUIS ET À MIE FINE

L'ENVELOPPE HERMÉTIQUE EN PROTÈGE L'ACTIVITÉ— TOUJOURS FIABLE!

ASSURÉ UNE CUISSON FACILE— DONNE UN PAIN SAVOUREUX, LÉGER, EXQUIS ET À MIE FINE

L'ENVELOPPE HERMÉTIQUE EN PROTÈGE L'ACTIVITÉ— TOUJOURS FIABLE!

ASSURÉ UNE CUISSON FACILE— DONNE UN PAIN SAVOUREUX, LÉGER, EXQUIS ET À MIE FINE

L'ENVELOPPE HERMÉTIQUE EN PROTÈGE L'ACTIVITÉ— TOUJOURS FIABLE!

ASSURÉ UNE CUISSON FACILE— DONNE UN PAIN SAVOUREUX, LÉGER, EXQUIS ET À MIE FINE

L'ENVELOPPE HERMÉTIQUE EN PROTÈGE L'ACTIVITÉ— TOUJOURS FIABLE!

ASSURÉ UNE CUISSON FACILE— DONNE UN PAIN SAVOUREUX, LÉGER, EXQUIS ET À MIE FINE

L'ENVELOPPE HERMÉTIQUE EN PROTÈGE L'ACTIVITÉ— TOUJOURS FIABLE!

ASSURÉ UNE CUISSON FACILE— DONNE UN PAIN SAVOUREUX, LÉGER, EXQUIS ET À MIE FINE

S'-GERMAINE

M. Albert Roy de St-Cyprien à la Station dimanche dernier par affaires.

Mlle Réjeanne Nadeau de Québec est venue passer une quinzaine dans sa famille.

Mlles Lucille Bégin, Bernadette Laflamme, Camille Bernard, institutrices ont passé quelques jours à Québec par affaires, la semaine dernière.

L'abbé J.D. Bergeron passe la semaine dans sa famille à Dosquet.

M. Maurice Nadeau de Chambly est l'hôte de son amie Mlle Yolande Veilleux.

Mlle Jeanne d'Arc Bisson du Château Frontenac, est dans sa famille pour quelques jours.

M. Alphonse Laflamme de l'École Technique, de Québec, est venu passer le dimanche dans sa famille.

M. Amédée Shaïnk est actuellement en promenade à Standon et Ste-Claire chez des parents.

MM. Fernand Rodrigue, Horace Fortin et Alphonse Laflamme à Ste Justine dimanche.

M. Emile K. Laflamme inspecteur des produits avicoles est en voyage aux Trois-Rivières pour quelques jours.

Mariages. — Le 3 octobre, M. Julien Roy, de Sainte-Claire à Mlle Clothilde Turgeon, de Sainte-Isidore.

—Le même jour M. Paul Barbeau, également de Sainte-Claire, à Mlle Diane Dechêne de Québec.

—Le 6, à dix heures, en l'église Sainte-Claire, a été béni le mariage de Mlle Charlotte, fille du Dr et de Mme J.-A.-N. Chabot, avec M. Gérard Coriveau, avocat au Barreau de Québec, fils de M. et Mme Philippe Coriveau, de Sainte-Claire. Le Docteur Chabot accompagnait sa fille, M. Coriveau était le témoin de son fils.

Après le mariage, il y eut réception chez la mariée, et les nouveaux époux sont partis ensuite en voyage de noces.

A ces nouveaux couples, meilleurs vœux de bonheur.

Naissance : M. Mme Roméo Louchon (Odélie Roy) annoncent la naissance d'un fils baptisée sous le prénom de Guy. Parrain et marraine : M. et Mme Eugène Lamontagne, oncle et tante de l'enfant.

CONOMISEZ

En vous retirant aux HÔTELS FORD

Modernes, à l'épreuve du feu, convenablement situés, stationnement facile

Montreal et le LORD ELGIN à Ottawa

aussi bas que \$150 par plus que \$250 par personne

Pour carte ou dépliant, écrire à tous honneurs. Montréal

1910 à 1920 PAR PERSONNE PAS PLUS

200. HÔTELS CHAMBRES AVEC BAIN

Agents demandés

Agents demandés pour vendre à temps libre, des produits JITO à domicile. Avons bons territoires vacants. Revenus intéressants à l'année. Aucun risque. Trente jours d'essai GRATIS. Pour renseignements, écrivez à: CIE JITO, B. P. 10, Station T, Montréal.

"Spirella" CORSET SUR MESURE Service individuel dans la solitude de votre foyer.

Mlle ELIANE GENDRON Ste-Marie, Bce. Tél.: 57 119 - 121 rue Notre-Dame 10 sem. — 25 sept. 44

POILS SUPERFLUS Poils superflus enlevés pour toujours avec électrolyse.

FERNADE BILODEAU, Ste-Marie, Bce, Diplômée de New-York. Tél.: 41 180 rue Notre-Dame 6 ma. oct. 44 - avril 45.

S'-ISIDORE St-Anselme

Le 18 Marie, Thérèse, Rollande, enfant de M. et Mme A. Gosselin (Y. Kelly) Parrain M. Alexis Rhéaume, marraine, Mlle Jeanne Gosselin de Ste-Etienne, tante de l'enfant.

Porteuse Mme Laval Gosselin tante de l'enfant.

Le 14 Joseph, Philippe Marcel, enfant de M. et Mme Alphonse Larose (Yvonne Drouin) Parrain et marraine M. et Mme L.-P. McGuire de St-Bernard, oncle et tante de l'enfant.

Va et Vient

M. et Mme Dr D. Gagné en fin de semaine à leur résidence d'été à Ste-Isidore.

M. et Mme Gaudias Plante de Augusta Maine en visite chez M. et Mme Edgar Mercier et Georges Poulin.

M. J.-Baptiste Paradis un blessé de la guerre, de Québec, en visite chez sa mère Mme Vve Georges Paradis.

M. et Mme Isidore Paradis et leur bébé, en visite chez Mlle Vve Georges Paradis.

Mme Vve Ernest Morin de Québec, ainsi que Mlle Juliette Morin, en visite chez Mme P. Patry.

Mme Philémon Patry recevait en l'honneur de M. Léopold Jacques, revenu de Hollande. Outre ceux plus haut mentionnés: M. et Mme Edgar Fontaine, de Québec, M. Albert Patry qui a fait la campagne Mme Joseph Patry, de Ste-Isidore, Mme Léopold Jacques résidant chez sa mère avec sa petite fille Nicole. Tous sont heureux de les voir revenir ces deux héros. M. Albert Patry qui a fait la campagne en Sicile et autre place et M. Jac-

ques s'est rendu en Hollande. Bienvenue parmi nous.

Mlles Adrienne et Pauline Bédard ont ouvert un salon de coiffure à leur demeure.

M. Jos. Talbot, agent d'assurance de St-Romuald de passage chez M. et Mme Joseph Ballargeon.

M. Arthur Lamontagne agent d'assurance de Québec, de passage à Ste-Anselme.

Mme Orésie Sylvain de passage à Québec.

M. et Mme P.-E. Boutin et leurs enfants Yves et Micheline, de Cap-Rouge et M. Gustave Goulet, de Lauzon et Claude Goulet de Québec, en visite chez M. et Mme Nérée Boutin.

Mlle Marie Boutin, de Québec en fin de semaine chez ses parents M. et Mme Nérée Boutin.

Le 16 septembre fut baptisé Marie-Jeanette Claudette, enfant de M. et Mme Camille Laliberté, Emilienne Baillargeon. Parrain et marraine M. et Mme Augustin Laliberté, oncle et tante de l'enfant. Porteuse Mme Etienne Baillargeon grand'mère de l'enfant.

LISEZ NOTRE JOURNAL

Agents demandés

"Personnes ambitieuses, faites fructifier vos loisirs et augmentez vos revenus en vendant à domicile 200 Produits Jito reconnus et garantis. AUCUN RISQUE. Trente jours d'essai GRATIS. Pour catalogue — informations, écrire à: CIE JITO, CP. 10, Station "T", Montréal.

ques s'est rendu en Hollande. Bienvenue parmi nous.

CARTES D'AFFAIRES

Dr Roland Giguère
Chirurgien-Dentiste

STE-MARIE, Bce. P. Q.

ANT. LACOURCIERE
AVOCAT

St-Joseph, Beauce P. Q.

CIRCONCISION

Procédé strictement non sanglant, sans pansements ni points de suture. Accommode singulièrement les patients éloignés.

Dr L. G. PERRIN,
24 Rue du Pont,
Québec.

Louis-Alfred Ferland
B. A. L. L.
AVOCAT
Rue de la Station

STE-MARIE, Bce. P. Q.

Sauvegardons la famille par l'habitation

Bureau: 80, rue St-Pierre

ROLAND GUERTIN
Avocat - Barrister

Bureau fin de semaine: St-Anselme, Ste-Isidore, Ste-Malachie, Ste-Germaine, Ste-Hénédiine.

Rés.: 619, rue St-Jean

EMMETT O'FARRELL, B.A., LL. L.
AVOCAT — BARRISTER

St-Joseph, Co. Beauce.

J.-Antoine Saint-Jacques
Médecin-Chirurgien

Tel. 80 — Sainte-Marie, Beauce

Le Bureau du

Dr Alexandre MELADY
Chirurgien-Dentiste

Est Ouvert Tous les Jours

STE-MARIE, Beauce
P. Qué.

Docteur J.-A. TARDIF,
Spécialiste

YEUX, OREILLES, NEZ, GORGE

2, Ave Bégin, Lévis

J. Berch. Gagnon, ad.h.a.
ARCHITECTE

M. E. A. I. C. M. A. A. P. Q.

Bureau à Thetford

290, rue N.-D., Ste-Marie, Bce.

Tél.: 80

Tél.: 96

Tél.: 80

Tél.: 80

Tél.: 80

Tél.: 80

Tél.: 80

LE GUIDE

"LE GUIDE", JEUDI, 25 OCTOBRE 1945

VOUS Y GAGNEREZ
Faire de l'annonce, c'est bien. Cependant, il faut encore savoir qui verra et profitera de vos annonces. En utilisant "LE GUIDE", vous ne ferez pas erreur et vous serez certain que vous serez servis du meilleur médium d'annonce du district.

Le sentiment n'y fait rien...
Si vous annoncez dans le JOURNAL qui est lu, vos marchandises se vendront.
Dans le district, tout le monde lit notre JOURNAL. Il va de soi que vous devez y annoncer ce que vous avez à vendre.

Tribune libre

A. M. G.-Edouard Thibodeau
Montréal
Bien cher Edouard :—
C'est fait, j'ai relu pour la cinquième fois ton poulet. C'est merveilleux. Tout est bien, ton modéré, sobre et pas méchant le moins du monde. Cependant, malgré la meilleure volonté possible, je ne parviens pas à m'expliquer ce que tu veux dire, ni si c'est au titre du journal, au directeur ou aux trois mots cinglants qui t'ont donné une indignation que tu t'adresses. Ce n'est pas clair et tous ceux qui ont lu ta charmante lettre sont de mon avis.

Que déplores-tu ? le titre ? A qui en veux-tu ? Au directeur ? Pleures-tu déjà la défaite prochaine du ministre sans portefeuille ? ...

A la lecture de tes élucubrations je constate qu'en somme, tu n'es pas un mauvais diable... que tu aimes les pompiers, que les mots, Mane, Thécel, Phares t'ont frappé... ce qui était intentionnel... et que ton style s'apparente magnifiquement avec tes amis... car entre nous, tu as le genre "éteignoir". Le boyau... c'est ton fort.

Sans farce, mon cher Edouard... tu connais la Beauce et entre beaucerons on se comprend. Vois-tu nos bonnes gens voter pour M. Renault et devenir orphelin pour quatre ans ! Non, mon vieux tu nous connais mieux que cela. Ca tu l'admetts.

En te relisant bien, je crois comprendre que tu ne m'en veux pas trop... C'est déjà assez pour que tu me sois tout à fait sympathique. Pour cela il faut nécessairement que tu y mettes du tien... un peu que diable.

Tu te souviens de l'assemblée de St-Georges, dit-tu ? Quelle belle mémoire tu as, sans aucun doute tu te souviens aussi de la bonne fessée que ce cher, ton très cher M. Renault a subi aux mains des Lacroix et des Poulin ? Ca aussi c'est de l'histoire ça mon cher vieux et c'est d'autant plus historique que la réputation vient confirmer les faits. On dit que l'histoire se répète...

Eh bien ! mon vieux... la réputation ? mais cher Edouard, c'est le 21 nov. ! Voilà pourquoi je n'ai pas fouillé longtemps pour conclure que la balance, c'est le balancement du candidat de ce pieux ex-ecclésiastique en temps de guerre... Nous avons de tout en temps de guerre... la Commission des Prix en temps de guerre et M. Godbout lui, y a ajouté, "ecclésiastique en temps de guerre... en y songeant bien ce n'est

Godbout et Renault ont menti

LES MERES NECESSITEUSES SONT BIEN PROTEGEES

M. Adélar Godbout, dans une déclaration récente, a prétendu que le gouvernement Duplessis, en revisant le taux des allocations aux mères nécessiteuses et en distribuant aux mères de famille la différence entre le taux de base des allocations familiales et les déductions faites par Ottawa, prive nos mères nécessiteuses de revenus qui leur reviennent. M. Godbout semble oublier une chose : c'est que les mères nécessiteuses reçoivent, en vertu du versement combiné des allocations régulières, des allocations familiales fédérales et du supplément provincial à ces mêmes allocations une somme qui dépasse de beaucoup celle qu'elles recevaient antérieurement.

M. Godbout veut se faire du capital politique avec cette question mais il va manquer son coup. Il semble vouloir faire de la surenchère électorale mais ses petits procédés ne lui porteront pas profit. Les mères nécessiteuses seront heureuses de recevoir, du gouvernement provincial et du gouvernement fédéral, de quoi subvenir à leurs besoins essentiels. Les contribuables du Québec seront heureux de constater que le gouvernement Duplessis, tout n respectant que les devoirs élémentaires d'assistance qui incombent à l'Etat, n'entend pas se lancer dans une orgie de dépenses pour de mesquines fins électoralistes.

Quant à M. Godbout, les deux tableaux suivants instruiront des véritables recettes minimales des mères nécessiteuses en vertu du système nouvellement mis en vigueur. Nous n'avons pas la prétention de l'empêcher de poursuivre sa campagne insidieuse et malfaisante mais nous avons confiance que les électeurs et les électrices qui ont encore le sens de l'honnêteté et des proportions réaliseront que, tout en ne négligeant aucunement l'assistance aux mères nécessiteuses, et même en l'augmentant dans un bon nombre de cas, le gouvernement Duplessis sait protéger les droits de ceux qui paient les taxes.

VILLES

Tableau No 1 : ETAT ANCIEN ET ACTUEL DES REVENUS D'UNE MERE NECESSITEUSE DANS LES CENTRES DE PLUS DE 10,000 AMES (1)

Nombre d'enfants	AUTREFOIS			Allocation provinciale	MAINTENANT			Total annuel
	Pension mensuelle	Pension annuelle	Pension mensuelle		Allocation fédérale	Total mensuel	Total annuel	
1	\$25	\$300	\$35	—	\$5	\$40	\$480	
2	\$30	\$360	\$36	—	\$10	\$46	\$552	
3	\$30	\$360	\$36	—	\$15	\$52	\$624	
4	\$40	\$480	\$38	—	\$20	\$58	\$696	
5	\$45	\$540	\$39	1	\$24	\$64	\$768	
6	\$50	\$600	\$40	3	\$29	\$72	\$864	
7	\$55	\$660	\$41	5	\$32	\$78	\$936	
8	\$60	\$720	\$43	8	\$35	\$86	\$1032	
9	\$65	\$780	\$46	11	\$38	\$95	\$1140	
10	\$70	\$840	\$49	14	\$42	\$105	\$1260	
11	\$75	\$900	\$52	17	\$46	\$115	\$1380	
12	\$75	\$900	\$55	20	\$50	\$125	\$1500	

(1) Cet état est calculé comme si tous les enfants avaient une année d'intervalle, à partir d'un an. Comme ce n'est que rarement le cas, on peut en conclure que les chiffres donnés ici ne sont qu'un strict minimum.

CAMPAGNES

Tableau No 2 : ETAT ANCIEN ET ACTUEL DES REVENUS D'UNE MERE NECESSITEUSE DANS LES CENTRES DE MOINS DE 10,000 AMES (1)

Nombre d'enfants	AUTREFOIS			Allocation provinciale	MAINTENANT			Total annuel
	Pension mensuelle	Pension annuelle	Pension mensuelle		Allocation fédérale	Total mensuel	Total annuel	
1	\$20	\$240	\$30	—	\$5	\$35	\$420	
2	\$25	\$300	\$31	—	\$10	\$41	\$492	
3	\$30	\$360	\$32	—	\$15	\$47	\$564	
4	\$35	\$420	\$33	—	\$20	\$53	\$636	
5	\$40	\$480	\$34	1	\$24	\$59	\$708	
6	\$45	\$540	\$35	3	\$29	\$67	\$804	

Suite à la page 6)

L'autonomie des provinces serait menacée par Ottawa

L'Action Catholique. — "Un point que je crois devoir poser au début de cette réunion et qui est d'une importance particulière, est la tendance actuelle de l'Etat canadien vers l'intensification d'une politique de sécurité sociale dont les conséquences aux points de vue constitutionnel et social peuvent menacer l'autonomie des provinces et l'équilibre des finances du pays".

Voilà ce que entre autres, déclarait récemment M. J.-A. Auclair, président de la Chambre de Commerce, dans sa causerie donnée devant les membres de la chambre, à Ste-Agathe des Monts, à l'occasion de l'ouverture du congrès provincial de la Chambre de Commerce de la province de Québec.

"Sans doute, dit-il, la sécurité sociale, tel qu'on l'entend aujourd'hui, demande que nos gouvernements interviennent pour soustraire la population à la crainte de voir certaines difficultés qui dépassent les responsabilités normales des individus, s'appesantir sur eux et leurs familles. Il n'en reste pas moins que la tendance de l'état fédéral à l'heure actuelle pourrait conduire à une impasse constitutionnelle et fiscale qu'il est bon de suivre de près".

"Que l'on remonte, dit-il, à la fin du siècle dernier pour constater que c'est par centaines de milliers que les gens du Québec émigrent vers les Etats-Unis. Et ce problème de l'établissement, continue M. Auclair, d'une population sans cesse accrue est à ce point complexe que même durant la guerre qui vient de se terminer, et qui apporta au Québec, une industrialisation intense, l'on a démontré, dans la preuve d'une enquête démographique entreprise par le Bureau fédéral de la statistique sur la base des livrets de rationnement émis, que le Québec avait perdu au cours de la guerre, comme résultat des mouvements de populations qui s'y sont opérés, 11,000 de ses habitants. Ceci est d'autant plus impressionnant que dans la province voisine, malgré l'industrialisation comparable à celle du Québec, on a dû importer 58,000 individus.

M. C.-E. Boivin, maire de Granby et secrétaire honoraire de la Chambre de Commerce de la province, a ensuite été invité à prendre la parole. En 1945, dit-il, notre peuple se trouve en face d'une situation dont il faut tirer le meilleur parti, en face de problèmes qu'il lui faut résoudre. Un programme a été préparé par nos meilleurs économistes, en vue de remédier à cette situation, et a eu l'approbation des chefs de l'économie québécoise.

La forêt doit pas servir de pâturage

Les animaux font-ils du bien lorsqu'ils vont paître dans l'étable dans la terre-à-bois ?

Vos érabes, vos sapins, vos épinettes ne s'en portent-ils pas beaucoup mieux lorsqu'ils arbrtent tout un troupeau d'animaux domestiques ? Voulez-vous enfin vider cette question ?

Faites venir le bulletin No 5 que vient de publier le Ministère des Terres et Forêts. Ce Bulletin est intitulé : "La Forêt ne doit pas servir de pâturage". Il est abondamment illustré.

Vous pouvez l'obtenir gratuitement en vous adressant au Bureau de Renseignements Forestiers, Beauceville ouest.

M. Jacques Auger à la radio

La chronique politique de l'Union Nationale sera présentée dimanche soir, 28 octobre, à 9 heures, par M. Jacques Auger, fils de l'hon. Henry-L. Auger.

Où est Gos ?

Il s'inscrit pour l'achat d'une Obligation de la Victoire !

Les Obligations de la Victoire sont des acomptes à valoir sur notre sécurité future, sur celle de nos combattants et de notre pays.

Lorsque nous achetons une Obligation, nous aidons un vétéran blessé à recouvrer la santé — un combattant à reprendre sa place dans la vie civile. En plus, nous prévenons l'inflation et conservons notre pouvoir d'achat.

Alors, souscrivons aussi généreusement que possible et prêtons notre argent pour un Canada prospère, peuplé de fils robustes.

Ensemble gagnons la paix.

Contribuée par la **BRASSERIE DOW** MONTRÉAL

Le Sénateur T. D. Bouchard, poursuit sa campagne de dénigrement contre les canadiens-français

Dans un récent article publié dans l'Action Catholique sous le titre "ce qui se passe à Ottawa", M. Lorenzo Paré, nous fait l'analyse du dernier discours de M. T. D. Bouchard, à la Chambre Haute à Ottawa. Nous reproduisons ci-après cet article de M. Lorenzo Paré :

OTTAWA. — Le sénateur T.-D. Bouchard fut autrefois un administrateur compétent d'une voirie provinciale et un maire avisé dans une jolie municipalité. Mais depuis que "le petit gars de St-Hyacinthe" a été promu à la Chambre Haute, il a dangereusement élargi le domaine de son activité sans qu'il lui soit possible de modifier à son âge les fondements de sa compétence. C'est pourquoi ce vieux de la vieille de notre politique se lance dans les grandes considérations philosophiques avec la boussole d'un primaire et qu'il se perd dans les nuées de l'économie politique avec la confusion enthousiaste d'un collégien.

Cette métamorphose d'un homme d'action sur le déclin qui se charge d'une mission intellectuelle et même spirituelle serait tout simplement amusante et elle ne serait pas sans mérite si le nouveau zèle et les confusions de M. Bouchard ne causaient pas un tort considérable à ses compatriotes.

Hier, M. Bouchard a traité des problèmes de la paix. Il a bourré son discours d'expressions savantes que l'on trouve dans les manuels. Il a comparé les systèmes et les idéologies, confondant les uns avec les autres, embrouillant les principes avec leur application et la théorie avec la pratique, sans se préoccuper de la définition des termes qui est l'art élémentaire de la culture.

Il en est résulté un étrange ensemble de vérités et d'erreurs, une cacophonie d'affirmations catégoriques et de contradictions flagrantes.

Le politicien devenu vieux s'est fait prophète. Dans son panier de trouvailles, c'est la poire anticléricale qui est le plus beau fruit. Il prophétise que Québec entraîne le Canada au séparatisme, à la dictature fasciste et religieuse et à d'autres noires calamités. Avec l'ingéniosité du bon enfant qu'il est sans doute au fond du coeur, il se dépente lui-même comme la voix qui crie dans le désert pour avertir le peuple de tous les malheurs qui fondent sur la république.

Aux temps jadis, les Romains confiaient ce rôle à quelques oracles.

MOUVEMENT NATIONAL

Le sénateur Bouchard aime à se poser comme un "sans-culotte" incorruptible et comme le défenseur des "immortels principes" de la révolution française. Hier encore, il affirmait que l'organisation collective encouragée par l'autorité religieuse dans Québec voulait "nous ramener au système corporatif détruit en 1789".

Or, ce même mouvement apparaît non seulement dans Québec, non seulement au Canada, mais c'est une sorte de poussée universelle.

Le 26 septembre dernier, le gouvernement de la France approuvait deux ordonnances relatives au statut de la coopération agricole "pour favoriser l'acheminement de l'économie agricole et de l'étatisme vers la coopération".

"Les coopératives agricoles auront la possibilité de se grouper en puissantes unions", annonce le communiqué de l'agence officielle du gouvernement français. "Elles auront à l'échelon national un rôle consultatif auprès du ministère de l'Agriculture pour toutes les questions relatives aux importations et exportations des produits agricoles".

En voyant le rôle que la France donne au syndicalisme professionnel des administrations de l'Etat, M. Bouchard va peut-être accuser la France de s'engager dans la voie du "corporatisme fasciste", à moins qu'il ne consente à adorer dans d'autres pays ce qu'il voudrait brûler avec une fureur d'iconoclaste dans Québec.

Pour sauvegarder les "immortels principes de 89", la France donne encore de meilleures garanties que notre sans-culotte laurentien. S'il voulait seulement pour un instant enlever la poutre de l'anticléricalisme qui lui bouche la vue, le sénateur s'apercevrait bien vite que... l'oeil de notre capitale s'est effrayé devant une ombre.

LES ROUGES VEULENT FAIRE CROIRE QUE NOUS AURONS DES ELECTIONS PROVINCIALES PROCHAINEMENT. NOUS DECLARONS AVEC CERTITUDE QU'IL N'Y AURA AUCUNE ELECTION PROVINCIALE AVANT 4 ANS. LES BEAUCE-ROUS DOIVENT SE SOUVENIR QUE DUPLESSIS EN A POUR QUATRE ANS A QUEBEC. VOTONS POUR G. OCT. POULIN.

Ne renvoyer jamais à demain ce que vous pouvez faire aujourd'hui.

LISEZ NOTRE JOURNAL

"Je suis aux côtés de M. Duplessis" dit Me Ferland

A cause de la législation autonome, sociale, réformatrice et nationale de ce chef politique.



MONTREAL — "Si je suis au-

jourd'hui aux côtés de l'hon. M. Duplessis, c'est pour faire entendre le témoignage d'un homme qui, dans le passé, n'a eu d'autre culte politique que de servir les siens, et qui concentrant pareille pensée et pareille préoccupation chez le chef de l'Union Nationale, vient lui offrir, ainsi qu'à son parti, le concours de sa parole et de ses actes, au moment où plus que jamais les événements préparent et commandent l'union sacrée."

Telle est la déclaration faite à la radio par Me Philippe Ferland, c.r.

Pour avoir:

PROTECTION A BAS PRIX

Consultez.

NAP. AL. PELCHAT

ASSURANCES GENERALES

Représentant de "La Laurentienne", assurance-vie

ST-MAXIME de SCOTT,

Cté DORCHESTER

bien connu pour ses activités passées dans l'Action Libérale Nationale. L'orateur rappelle qu'aux dernières élections provinciales, à titre d'indépendant, il a appuyé Me Edouard Asselin, dans Mercier, le sachant homme à faire inscrire des réformes judiciaires dans nos lois. Or, la plupart de ces réformes ont pris corps dans la loi par laquelle M. Duplessis a institué une cour de magistrat à Montréal. D'autre part, le discours de l'hon. Antonio Talbot, ministre de la Voirie et bâtonnier général, au Congrès annuel du Barreau, et la constitution d'une commission pour la refonte du code de procédure, laissent espérer que d'autres réformes seront bientôt opérées.

L'avocat Ferland dit qu'il en fallait cependant davantage pour qu'il se rallie au parti de l'Union Nationale. Il a suivi sans préjugé les délibérations de la dernière session et étudié les nombreuses lois que l'Union Nationale doit adopter. "Cette législation, dit-il, est profondément sociale, nettement réformatrice et nationale, catégoriquement autonomiste."

"Législation éminemment sociale, ajoute M. Ferland, la loi des allocations familiales qui corrige l'empêchement, l'iniquité et l'injustice de la loi fédérale à l'endroit de l'autonomie provinciale et de nos nombreuses familles. Législation réformatrice, la nouvelle loi de colonisation qui marque une étape sur la législation antérieure, la loi de l'é-

PAINKILLER

EN USAGE DEPUIS PRES DE 100 ANS

Le meilleur remède de famille

SERVEZ-VOUS EN POUR CRAMPES & REFROIDISSEMENTS FAITES-EN USAGE POUR ENTORSES CONTUSIONS, ETC

lectrification rurale qui sera d'un apport considérable aux cultivateurs, et la loi électorale qui porte un coup mortel aux suppositions de personnes en pourvoyant l'électeur d'un excellent moyen d'identification. Législation nationale, la loi qui confère le droit de vote au "sujet canadien" et la loi de Radio-Québec, futur porte-parole de nos revendications et de nos aspirations."

"Mais la législation de l'Union Nationale se caractérise surtout par son esprit autonomiste, par sa volonté de récupérer les pouvoirs qui rendront Québec maître chez lui et qui nous permettront de continuer d'être ce que nous sommes, Canadiens-français et catholiques."

Me Philippe Ferland fait un magistrat exposé de la situation et des empiètements des centralisateurs d'Ottawa, Godbout ayant accordé à son chef King tout ce qu'il voulait,

par exemple le droit de taxer les individus et les compagnies, l'une des principales recommandations du fameux rapport Rowell-Sirois qui tendait aux provinces une corde pour se pendre. La province de Québec a perdu environ \$100 millions dans le marché de dupe accepté par Godbout et son trésorier Mathewson, et contre lequel M. Duplessis protesta énergiquement. Ce qui explique l'attitude fière et sage du premier ministre actuel à la conférence fédérale-provinciale du 6 août. D'ailleurs M. Duplessis revenu au pouvoir avait vite fait autoriser son ministère à conclure avec le gouvernement fédéral toute entente conforme aux meilleurs intérêts de Québec pour avoir nos revenus cédés par le régime Godbout.

Heureusement que nos intérêts canadiens, provinciaux et canadiens-français sont aujourd'hui entre les mains du patriote Maurice Duplessis, conclut Me Philippe Ferland. Et c'est pourquoi il se range résolument aux côtés de ce grand chef politique du Québec.

Après avoir très bien dîné dans un restaurant, un bohème fait appeler le chef de l'établissement.

—Vous est-il arrivé parfois, lui demande-t-il, d'avoir affaire à un pauvre diable hors d'état de vous payer?

—Ma foi non, jamais.
—Si cela arrivait, que feriez-vous?

LA GOMME QUI REND GRANBY FAMEUX

DELICIEUSE RAFFRAICHISANTE

GRAND-B

Gomme à mâcher, en morceaux et en tablettes

WORLD WIDE GUM CO., LTD., GRANBY

—Parbleu! Je le flanquerais à la porte avec mon pied quelque part, en lui recommandant de n'y plus revenir.

—Payeriez-vous, dit-il.
Il y a des livres de formation et de... déformation.

Notre consommateur se lève, enfonce son chapeau sur sa tête, tourne le dos au restaurateur et, entr'

ouvrant les pans de sa redingote!

—Payeriez-vous, dit-il.

Il y a des livres de formation et de... déformation.

Sauvegardons la famille par l'habitation

EDITIONS FRANCE-LIVRE

présentent l'oeuvre sensationnelle d'ELIE DANIEL

Serait-ce vraiment la fin des temps?

A quand la fin du monde?
Quels en seront les signes avant-coureurs???
La bombe atomique en serait-elle un...?
Ce livre documentaire que tous se doivent de lire est en vente chez tous les libraires: \$2.50 ou franco \$2.65 chez l'éditeur.
1325 EST RUE ONTARIO MONTREAL-24
Demandez notre dernier catalogue

"La Fiancée du Commando"

Jeudi, 1er Nov. ST-BERNARD,
Vendredi, 2 Nov. ST-PROSPER,
Samedi, 3 Nov. VALLEE-JONCTION,
Dimanche, 4 Nov. ST-EVARISTE,
Lundi, 5 Nov. ST-GEDEON,
Mardi, 6 Nov. LAMBTON,
Mercredi, 7 Nov. ST-GEORGES-OUEST
JEUDI, 8 Nov. COURCELLES,
Samedi, 10 Nov. D'ISRAELI,
Dimanche, 11 Nov. LAC-MEGANTIC.

ARTISTES: Mmes Lucie Mitchell, Henriette Berthault et Diane Carrell. MM. Paul Thériault, Denis Drouin et Victor Pagé. Tous artistes de la radio.

Drs J. E. DIONNE

et

LS-PHILIPPE DIONNE

Médecins-Chirurgiens

STE-MARIE, BEAUCE

LA BRIQUE DE SCOTT ENRG.

Terra cotta — Tuyau de drainage

SCOTT-JONCTION, Cté DORCHESTER

SOYEZ FORTS

SI VOUS SOUFFREZ DE:
FAIBLESSE, COURBATURES,
NERVOSITE, EPUISEMENT,
FATIGUE HABITUELLE,
MANQUE D'APPETIT...

PRENEZ LES
PILULES MORO

1566 ST-DENIS, M

POUR LES MEILLEURS ACHATS

RENDEZ-VOUS

CHEZ

Maurice Pollack Limitée

75-95 rue St-Joseph à Québec

Aussi entrée par le Blvd Charest

Centre de la mode et de l'économie dans les vêtements pour hommes, femmes et enfants.

Si Séraphin vivait...



"C'est tel que j'vous l'dis,"

DOCTEUR CYPRIEN

CAROLINE MALTERRE: Si j'voulais parler, docteur, j'vous en dirais long! L'en a qui trichent le rationnement. Mais, l'a pas d'saint grand danger que j'aille porter des paquets.

DOCTEUR CYPRIEN: J'vous estime trop, ma brave Caroline, pour vous qualifier de grande langue!

CAROLINE MALTERRE: La grosse Imelda, par exemple... Non, l'fait pas que je parle!

DOCTEUR CYPRIEN: Mais, tonnerre de tonnerre! Où voulez-vous en venir?

CAROLINE MALTERRE: C'est qu'i en a qui prétendent que le rationnement devrait être aboli. Qu'est-ce que vous en pensez, docteur?

DOCTEUR CYPRIEN: Ça serait du beau. Tout de suite, un petit nombre de privilégiés l'emporteraient sur la majorité. Celle-ci serait forcée de se passer d'une multitude de produits que la guerre a rendus rares.

CAROLINE MALTERRE: Le beurre, par exemple, hein, docteur?

DOCTEUR CYPRIEN: En effet. Sans compter que les prix seraient haussés tous les jours s'il n'y avait pas de frein pour les

stabiliser. En quelques mois, nous serions les victimes d'une désastreuse inflation. Pour la plupart, ce serait la ruine.

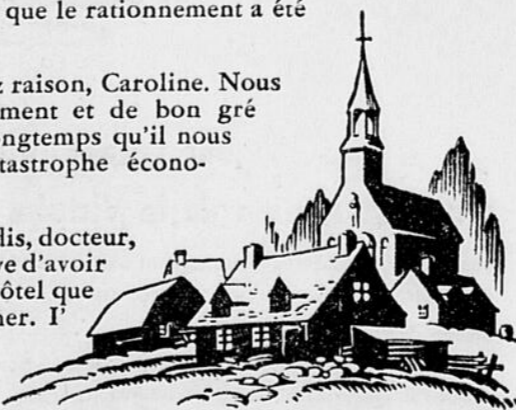
CAROLINE MALTERRE: Le beau Séraphin, entre autres. Du coup, il en remourrait!

DOCTEUR CYPRIEN: Le rationnement et le plafonnement des prix sont notre sauvegarde, tonnerre de tonnerre! Ils n'ont aucunement pour but de créer des ennuis au public en diminuant la consommation de certaines denrées et marchandises, mais tout simplement d'en assurer le partage équitable à des prix raisonnables.

CAROLINE MALTERRE: C'est absolument l'cas, docteur. Personne devrait oublier que le rationnement a été établi dans notre intérêt.

DOCTEUR CYPRIEN: Vous avez raison, Caroline. Nous devrions coopérer pleinement et de bon gré pour le maintenir aussi longtemps qu'il nous protégera contre une catastrophe économique.

CAROLINE MALTERRE: J'vous dis, docteur, qu'y ait personne qui essaye d'avoir plus de beurre dans mon hôtel que la loi m'permet d'en donner. I'passeraient un mauvais quart d'heure!



L'INFLATION C'EST LA RUINE

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

VOUS QUI SOUFFREZ DE SINUSITE Voici Un Soulagement Rapide!

Quelques gouttes seulement soulagent l'enflamment — facilitent la respiration — apportent le bien-être.



C'est merveilleux comme le Va-tro-nol dissipe la congestion des voies nasales—donne aux sinus la possibilité de se vider. Ces excellents résultats sont dus à ce que le Va-tro-nol est une médication particulière, qui agit au siège même du mal—pour soulager la congestion douloureuse, et faciliter la respiration. Faites-en l'essai—VICKS Mettez-en quelques gouttes dans chaque narine. **VA-TRO-NOL**

Forte natalité dans la province de Québec

Chiffres de l'hon. Dr Albiny Paquette. On meurt moins dans la province de Québec. Tout indique, en effet, que le taux de la mortalité générale, en 1945, sera inférieur à 10,0 mille. Les rapports démographiques reçus durant les six premiers mois de l'année en cours permettent et autorisent cette prévision. Il est probable que le nombre des naissances

égale celle de l'année précédente. C'est la société de colonisation du diocèse d'Amos qui a fourni le plus fort contingent de recrues aux colonies avec 445 personnes, dont 181 en vertu du plan provincial et 264 en vertu du plan fédéral-provincial, ou, si l'on veut, 76 familles en vertu du plan fédéral-provincial et 46 colons (mariés ou célibataires) en vertu du plan provincial. La société de colonisation de Québec vient en second lieu avec 393 personnes, dont 262 établies d'après le plan provincial et 131 d'après le plan fédéral-provincial. C'est ensuite la société du diocèse de Rimouski avec un total de 315 personnes; puis celle de Chicoutimi avec 238 personnes; celle de Timmins avec 152 personnes; la société de Montréal avec 136 nouveaux résidents de colonies, etc.

C'est donc dire que, sans guère de bruit, la conquête des terres neuves se poursuit au pays de Québec.

ces égala celle de l'année précédente. Les chiffres préliminaires révèlent déjà un taux de 27,7 par mille habitants. C'est une diminution, évidemment, si on compare ce taux avec celui de la même période, l'an dernier. Il était alors de 30,0 mais les quelque 3,242 naissances qui manquent à date seront probablement enregistrées quand les rapports définitifs seront parvenus au démographe de la province.

Le ministère de la Santé et du Bien-Etre social que dirige l'honorable Dr J.-H.A. Paquette vient de publier des chiffres dans ce sens. On observe, en outre, dans ce texte, que la natalité demeure toujours plus forte dans les régions rurales que dans les centres urbains. Le taux est de 28,6 dans les premières et de 25,7 dans les villes. Toutefois, constatons que certaines agglomérations urbaines accusent un taux de natalité très élevé. Mentionnons Arvida, 84,4; Chicoutimi, 67,0; Jonquières, 59,7; Rimouski, 68,3; Val d'Or, 57,4.

Quant aux chiffres touchant la mortalité infantile, ils indiquent que la gastro-entérite et certaines au-

Un voile déchiré sur une grande légende De Gaulle dictateur

par Henri de KERRILLIS Député de la Seine Un fort volume in-8, de 448 pages PRIX : l'exemplaire, \$2,00 par la poste, \$2,15

L'un des principaux buts de guerre des Alliés — sinon le principal — est la destruction des régimes politiques issus de l'aventure et de la force. Autrement dit, c'est la restauration des principes et des institutions démocratiques.

Or, la France s'est retrouvée, au lendemain de la Victoire, avec le gouvernement du Général de Gaulle qui s'est désigné lui-même, s'est imposé au peuple, et qui ne possède aucune racine légale ni aucun fondement démocratique.

L'auteur de "De Gaulle Dictateur", journaliste réputé, député républicain nationaliste de la Seine, dénonce le déconcertant et dangereux paradoxe. Mais surtout, il explique comment il s'est produit, à l'aide de témoignages et de documents ignorés du public, en révélant des faits qui sont demeurés jusqu'à

ce le secret des Chancelleries, il porte devant l'attention mondiale l'histoire de la "Conquête du Pouvoir nouveau" par le gaullisme.

"La vérité écrit M. Henri de Kerrillis, peut parfois soulever quelque émotion, mais elle est la grande lumière sans laquelle la pauvre intelligence humaine vogue à la dérive".

C'est pourquoi, s'attaquant à ce qu'il appelle une grande mystification et une grande légende, nées dans les tourbillons furieux de la Révolution universelle, il nous présente le Général de Gaulle actionné pendant toute la guerre par des influences violemment antidémocratiques, violemment anti-américaines et anti-anglaises, et finalement trahissant la IIIe République française pour lui substituer une IVe République de structure fasciste.

LISEZ NOTRE JOURNAL

Sauvegardons la famille par l'habitation



Vient de paraître

LA BONNE CHANSON

De l'avis de tous, c'est le plus beau des six.

Un recueil de chansons qui devrait se trouver dans toutes les familles canadiennes-françaises.

PRIX \$1,00

Charles-Emile GADBOIS, ptre.

Casier postal 164,

Séminaire de St-Hyacinthe.

Celui qui ne possède pas la collection de "La Bonne Chanson" ne soupçonne pas ce qui lui manque".

"UN FOYER OU L'ON CHANTE EST UN FOYER HEUREUX"

Le plan provincial de la colonisation

QUEBEC — Le ministère de la colonisation, dirigé par l'hon. Jos. D. Bégin, poursuit son oeuvre dans la province de Québec. Du 1er avril au 2 octobre 1945, annonce en effet M. Donat-C. Noisieux, chef du service de l'établissement, 500 colons

ont été établis sur des lots. C'est un total de 2,075 personnes. 254 familles, groupant 1017 personnes, se sont installées sur des lots en vertu du plan fédéral-provincial, tandis que 246 nouveaux défricheurs, ou 1058 personnes, ont bénéficié exclu-



Mieux vaut prévenir que guérir...

Prévenir quoi? L'inflation et le chômage chez nous; la famine dans les pays ravagés par la guerre. Il faut maintenant gagner la paix. Pour prévenir l'inflation, il faut pratiquer l'économie. Chacun doit se passer des choses dont il n'a pas absolument besoin. Or, acheter des Obligations de la Victoire, c'est économiser tout en faisant un bon placement. De plus, le Canada veut

faciliter le rétablissement d'une situation favorable au développement de l'agriculture, de l'industrie et du commerce. Il a donc besoin de l'argent que lui fournira le 9^e Emprunt. Mieux vaut prévenir que guérir. Préparons-nous à toute éventualité par la pratique de l'économie. Les Obligations nous en offrent le moyen; profitons-en. Prêtons le plus possible au Pays.



UN SEUL EMPRUNT

12 MOIS POUR PAYER

ACHETONS DES OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE

ENSEMBLE GAGNONS LA PAIX

COMITÉ NATIONAL DES FINANCES DE GUERRE

BUVEZ CHAQUE JOUR A TABLE



Une eau minérale gazeuse, alcaline, médicale

A 2^e la pinte, remplaçant avantageusement les eaux minérales françaises importées. — Les Lithinés 33, boisson délicieuse, doivent être bus à table par tous, malades et bien portants pour entretenir une bonne santé et chasser les effets dangereux des grosses nourritures et de la boisson. Leur usage est particulièrement recommandé chez les malades du foie, de l'estomac, des reins et des intestins, ceux qui souffrent de douleurs rhumatismales, acide urique, mal de dos, rougeurs de la peau.

Echantillon gratis envoyé sur demande

Chaque boîte permet de faire 15 pintes d'eau. — En vente dans toutes les pharmacies, sinon, envoyée, malle payée, contre 30 cents en timbres ou mandat.

F. DUCROS, distributeur pour le Canada, 200 rue Vallée, MONTREAL

Exigez toujours:



QUATRE générations de femmes heureuses

ont su faire disparaître facilement la FAIBLESSE

PÂLEUR, FAIBLESSE, MANQUE D'APPÉTIT, TROUBLES FÉMININS SYMPTÔMES OU CONSÉQUENCES DE L'ANÉMIE

PILULES ROUGES

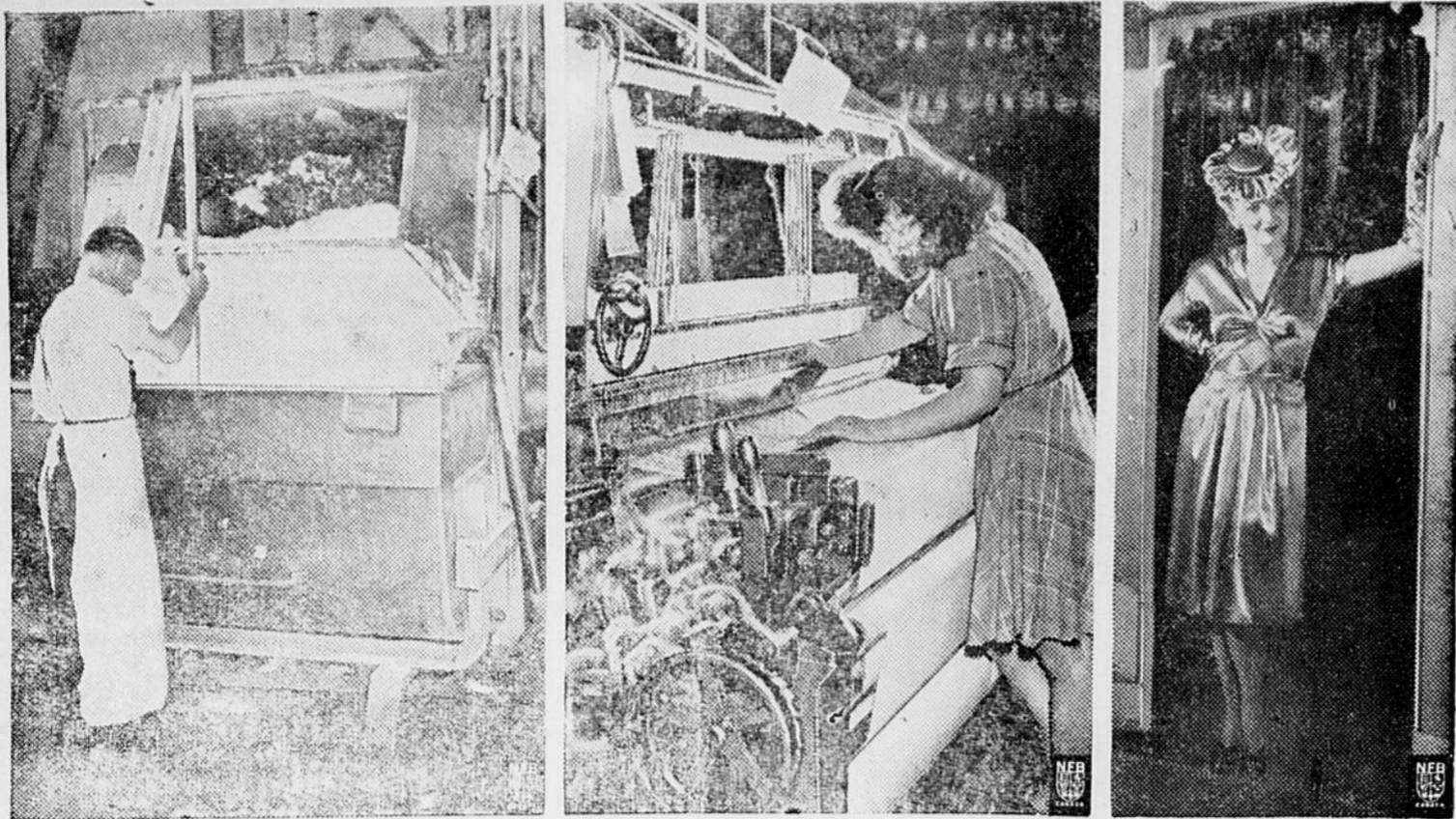
POUR LES FEMMES PÂLES-ET FAIBLES

CIÉ CHIMIQUE FRANCO-AMÉRICAINE 1766, RUE ST-DOMAS, MONTREAL-18

Achetez des **OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE**

Cette fois-ci. **DOUBLEZ VOTRE PLACEMENT**

Contribution de **JOHN DE KUYPER and SON 1695 - 1945**



LA RAYONNE DE BOIS — Après avoir joué un rôle essentiel pendant le temps de paix, comme auxiliaire de la beauté féminine, la pulpe de bois est transformée en un fil qui est ensuite tissé (au centre) pour faire le tissu finalement utilisé dans la fabrication d'articles sert aussi à la fabrication de très beau capitonnages. (Photos office du

mais prosaïque pendant la guerre, la soie rayonne reprend son rôle brillant de la forêt à la rue. Dans le détail, cette histoire serait encore plus intéressante. La fabrication de la rayonne est une des opérations industrielles les plus surveillées, les mieux contrôlées. La pulpe, dans son état initial, est plongée dans la soude caustique, séchée, déchiquetée en miettes. Ces miettes mûrissent pendant 48 heures dans une cave, et divers procédés chimiques les transforment ensuite en un clair liquide appelé viscosé, qui, mûri à son tour, filtré, vérifié pour ses qualités de coagulation, est envoyé aux fileuses.

La pulpe est l'industrie textile

La soie rayonne, utilisée en temps de guerre comme en temps de paix, est entrée dans la vie quotidienne des hommes et des femmes du Canada. Mais peu de gens savent qu'elle est faite avec du bois d'éplante.

Pendant la guerre, la rayonne a servi à faire des parachutes, des doublures d'uniformes, des pneus pour véhicules de transport, des enveloppes pour fils d'acier. En temps de paix, elle sert à la fabrication des robes, des gants, de la lingerie et d'autres articles.

Son histoire commence dans les forêts canadiennes. Une grande épinette est abattue, et transportée à l'usine qui la transformera en

pulpe. Cette pulpe prend la forme de feuilles de cellulose, pour la fabrication de rayonne. Là, elle est déchiquetée par des machines, soumise à l'action de produits chimiques, et transformée en un liquide clair, de couleur brun-orange, appelé viscosé.

La viscosé, un filé brut de soie synthétique. On la fait passer dans des trous microscopiques pour la conduire dans un bain acide qui la durcit en filaments très minces, qui sont des fils de rayonne. Chez les fabricants de tissu, la rayonne est filée en beaux tissus, qui serviront à confectionner des robes, par exemple.

Telle est l'histoire résumée de la

rayonne, de la forêt à la rue. Dans le détail, cette histoire serait encore plus intéressante.

La fabrication de la rayonne est une des opérations industrielles les plus surveillées, les mieux contrôlées. La pulpe, dans son état initial, est plongée dans la soude caustique, séchée, déchiquetée en miettes. Ces miettes mûrissent pendant 48 heures dans une cave, et divers procédés chimiques les transforment ensuite en un clair liquide appelé viscosé, qui, mûri à son tour, filtré, vérifié pour ses qualités de coagulation, est envoyé aux fileuses.

De petite fileuses sont immergées à la surface d'un bain acide. La viscosé se solidifie en un paquet, enroulé à l'intérieur de boîtes, en mouvement à raison de 7,000 révolutions par minute.

Les paquets sont placés sous une

couverture de coton, lavés, blanchis et ensuite séchés. Le fil de rayonne est alors enroulé en cônes ou en écheveaux, suivant les besoins de la clientèle. Les fabricants de robes, de draperies, de lingerie et de gants préfèrent les cônes, tandis que les fabricants de bas ou de crêpe tissé demandent des écheveaux.

Tout le long de cette transformation, des techniciens vérifient les qualités de résistance et de teinture du produit. Pendant toute la durée des opérations, la température et la propreté sont vérifiées.

Voici donc un autre produit du génie humain qui va nous servir dans la paix après nous avoir servi dans la guerre. Avec le bois, la science fait de la soie utilisée pour divers besoins militaires, et utilisée ensuite pour l'habillement de l'homme et la décoration de son foyer.

NORTH Tous les profits vont aux assurés

Seulement 25 cents par jour à l'âge de 30 ans garantissent \$50.00 par mois pendant 10 ans à votre famille s'il vous arrivait quelque chose — et un revenu mensuel pour vous-même après que vous serez retiré. C'est un bon placement! Parlez-en avec un représentant de la North American Life.

AMERICAN

LIFE



ARTHUR MARCOUX
Gérant de district Ste-Marie, Bce

MIROIR DE LA PRESSE

M. Emile Benoit commente, dans "Le Devoir" de Montréal, un projet de drapeau canadien, oeuvre de M. T. S. Ewart, comme suit :

"Sur toute la ligne, du point de vue héraldique comme du point de vue bon sens national, M. Ewart a raison; le drapeau canadien ne doit pas contenir l'"Union Jack" en son quartier d'honneur et l'"Union Jack" drapeau de la Grande-Bretagne, ne doit pas figurer à un quartier inférieur du drapeau canadien. La solution, c'est que le Canada se donne un drapeau qui soit le sien, à lui tout seul. Nous n'avons pas d'affaire à y représenter l'"Union Jack", qui d'ailleurs ne nous appartient pas, que nous n'avons pas le droit de nous approprier; pas

Par Amédée Méthot

plus que nous n'avons d'affaire, comme certains le proposent parfois, d'y représenter le tricolore de la France contemporaine ou la fleur de lys de la France d'autrefois. Le drapeau canadien doit être canadien, pas plus, pas moins, sans emblèmes de l'extérieur".

Et nous sommes tout à fait d'accord.

Les Témoins de Jéhovah font parler d'eux dans "La Tribune de Lévis", sous la plume de Gérard Lépigne :

"Les Témoins de Jéhovah ont été interdits, tout comme les communistes, au début de la guerre, en vertu des règlements concernant la défense du Canada. Il y a là une preuve qu'ils

ne sont pas une simple secte religieuse, mais les propagandistes d'idées jugées dangereuses pour le bien du pays.

"C'est l'interdiction a été levée depuis, comme celle portée contre les communistes. S'ensuit-il qu'ils ne sont plus à craindre et peuvent impunément répandre leur doctrine? Ils s'élèvent contre toute autorité religieuse et civile. Ils font appel aux mauvaises passions des hommes. Ils constituent une organisation forte, disciplinée, riche, dont la tête est aux Etats-Unis. Convient-il de les laisser au Canada saper dans l'esprit de la population le respect des lois et de toute autorité?"

Nous avons grande envie de répondre : non!

GODBOUT ET RENAULT

		(Suite de la page 8)					
7	\$50	\$600	\$35	5	\$32	\$73	\$876
8	\$55	\$660	\$38	8	\$35	\$81	\$972
9	\$60	\$720	\$41	11	\$38	\$90	\$1080
10	\$65	\$780	\$44	14	\$42	\$100	\$1200
11	\$70	\$840	\$47	17	\$46	\$110	\$1320
12	\$75	\$900	\$50	20	\$50	\$120	\$1440

(1) Cet état est calculé comme si tous les enfants avaient une année d'intervalle, à partir d'un an. Comme ce n'est que rarement le cas, on peut en conclure que les chiffres donnés ici ne sont qu'un strict minimum.

Nous tenons à faire remarquer ici que les tableaux précédents ne tiennent compte que des recettes minima des mères nécessiteuses et qu'en réalité, dans la plupart des cas, les revenus de celles-ci provenant des pensions et allocations provinciales et fédérales sont largement supérieurs à ceux que nous mentionnons. On constatera donc que, si M. Godbout veut faire de la surenchère électorale, il s'est com-

plètement fourvoyé en parlant des pensions aux mères nécessiteuses et des allocations familiales payées par le gouvernement Duplessis. Les honnêtes gens réproveront ses méthodes qui ont pour but, non pas l'intérêt de tous les contribuables, mais la simple satisfaction d'une manie incorrigible chez lui : celle de la politiquerie sectaire.

AGRICULTURE ET FINANCE

Bce. Jct.

Le prix des terres

Le prix des terres augmente un peu partout, voilà ce que nous apprenent les statistiques provinciales. Depuis 1935, la hausse est continue, allant selon les régions, de 20 à 40 p.c. Certaines grandes fermes près de Montréal auraient même une valeur accrue de 50 p.c.

A prime abord, cette plus-value semble une bénédiction. Terre à prix élevé, produits mieux rémunérés, existence plus facile, voilà ce qu'on est port à rêver. C'est exactement ce que l'on croyait à la fin de l'autre guerre et cependant cinq ans plus tard les prix descendirent de façon quasi perpendiculaire. On se rappelle les catastrophes — le mot n'est pas exagéré — qu'entraîna cette déflation. Il en subsiste encore des traces en maints foyers.

Ouvrons ici une parenthèse pour noter qu'une hausse analogue s'accuse aux Etats-Unis. L'augmentation est même plus accentuée. Elle serait d'environ 50 p.c. Les économistes agricoles en sont effrayés, et toutes les revues agronomiques mettent les intéressés en garde contre ce "boom" si typiquement semblable à celui des années 1915-1925.

Le "New-York Times" publiait dernièrement sur ce sujet un éditorial plutôt pessimiste. Il citait le témoignage suivant du gouvernement de la Farm Credit Administration: "A moins qu'on n'enraye par des moyens radicaux cette hausse exagérée, nous courons à un désastre national".

L'Association américaine des Banquiers elle aussi jette le cri d'alarme. Elle rappelle que de 1915 à 1920 la valeur immobilière agricole a passé de \$40 à \$66 milliards pour tomber à \$30 aux environs de 1930. Qui a perdu la différence, soit \$36 milliards? C'est le fermier. Il ne manque pas de bons observateurs pour croire que l'histoire va se répéter. "C'est une bombe qui explosera dans quelques années", affirme le "N.Y. Times".

Chez nous le danger paraît beaucoup moins grand. Au surplus, il est indéniable que la situation fi-

nançière du cultivateur en fin de guerre 1945 est plus saine que celle du même homme en fin de guerre 1918. Il s'est moins endetté, mieux organisé et puis il a amassé de plus substantielles économies. Certaines restrictions, avouons-le, ne lui ont pas fait de mal. Par ailleurs les pronostics quant aux prix des denrées agricoles d'ici les prochains douze mois ne sont pas mauvais. L'agriculteur, après les ennuis qu'il a endurés, n'est donc pas en mauvaise posture.

Mais il est bon, il est nécessaire, qu'on lui rappelle le danger de cette forme sournoise qu'est l'inflation possible du prix des terres.

Aucun désir n'est plus légitime que celui de s'agrandir. Encore faut-il le faire de façon à ce que l'agrandissement ne soit pas suivi d'une culbute.

Convertissons nos économies en Obligations de la Victoire et quand le marché sera stabilisé, que la vie aura repris son cours normal, nous serons heureux de retrouver cette épargne et de retrouver cette épargne et de l'employer selon nos besoins.

Armand Létourneau.

La Santé des dents

REPONSES A DE FREQUENTES QUESTIONS.

Q. — Qu'est-ce qui peut être fait pour remédier à la mauvaise haleine?

R. — Si la mauvaise haleine est un sujet désagréable à traiter, son existence pour celui qui en souffre n'est bien plus encore. Elle peut être causée par de nombreuses raisons, telles que : l'état malpropre de la bouche; l'infection des amygdales ou de certaines membranes nasales; le mauvais état des sinus; diverses maladies des pommuns; des troubles de l'estomac ou des désordres digestifs, etc.... Evidemment, sa cause doit être déterminée d'abord, avant qu'il puisse remédier à la mauvaise haleine elle-même. Pour y parvenir, il peut y avoir lieu de s'adresser au médecin et au dentiste. Une des plus fréquentes raisons de la mauvaise haleine est l'état malpropre de la bouche. Si elle per-

BEAU GESTE

Nous présentons nos sincères félicitations à M. et Mme Marius Bourque, pour cette belle charité qu'ils viennent de faire pour la seconde fois en l'espace de trois ans. Ils viennent d'adopter récemment leur deuxième enfant. Leur petite fille Micheline est âgée de 3 ans et 6 mois; leur petit garçon, adopté dernièrement, qui porte le nom de Normand, est âgé de 8 mois. M. et Mme Marius Bourque ont fait une belle charité en adoptant ces deux enfants, et nous espérons que ce bel exemple sera suivi par d'autres couples sans enfants.

RETRAITE — Notre belle retraite prêchée par les RR. Pères Dandonneau et Hébert, o.m.i., vient de se terminer. La première a été suivie par les dames et les demoiselles; la deuxième par les hommes et les jeunes gens. L'assistance a été nombreuse aux exercices du matin et du soir.

CAFÉ FEUILLE D'ERABLE — Les travaux au café Feuille d'Erable, propriété de M. J. A. Rousseau, avancent rapidement. Nous espérons qu'il ouvrira ses portes dans un avenir assez rapproché.

MARIAGE — On annonce pour le 27 octobre, le mariage de Mlle Marie-Paule Fontaine et M. Ls André Couture, de Québec.

LES ROUGES VEULENT FAIRE CROIRE QUE NOUS AURONS DES ELECTIONS PROVINCIALES PROCHAINEMENT. NOUS DECLARONS AVEC CERTITUDE QU'IL N'Y AURA AUCUNE ELECTION PROVINCIALE AVANT 4 ANS. LES BEAUCOUPS DOIVENT SE SOUVENIR QUE DUPLESSIS EN A POUR QUATRE ANS A QUEBEC. VOTONS POUR G. OCT. POULIN.

Notre amour pour la vérité doit être tel que toutes nos paroles aient la valeur des serments. Saint Paulin.

L'âge d'or était celui où on se moquait de l'argent.

Après l'intervention du dentiste, qui a rétabli les meilleures conditions normales de la bouche, une visite au médecin est très certainement tout indiquée.

GARDEZ-VOUS EN FORME POUR L'AVENIR

Les quilles constituent un excellent exercice, surtout les grosses quilles qui restent toujours les favorites. Il n'y a rien de compliqué dans ce jeu populaire: votre succès dépend du sérieux que vous y apportez. Vous pouvez remonter rapidement votre moyenne simplement en étudiant le jeu des experts. Consultez pour cela les livres peu dispendieux publiés à ce sujet. Nous vous donnons ici quelques tuyaux susceptibles de vous familiariser avec ce jeu qui peut faire partie de votre propre programme de culture physique.



Harold M. Campbell, joueur de quilles renommé à Montréal, a fait l'an dernier une moyenne de 194 en 81 parties, a marqué 278 en une partie et a abattu 684 quilles en trois parties. Il donne ici une démonstration de son lancer.

A L'APPUI DU PROGRAMME NATIONAL DE CULTURE PHYSIQUE

POUR MOI, DES TIMBRES DE PARAGNE DE GUERRE

LA BRASSERIE
MOLSON
LIMITÉE

PAS D'ELECTION PROVINCIALE AVANT QUATRE ANS

MAGIC BAKING POWDER
PURE Saine De confiance
Poudre à Pâte Magic
Coûte moins de 1¢ par cuisson ordinaire

Duplessis défenseur du mariage chrétien

M. Duplessis s'est acquis des titres à la reconnaissance de plusieurs, sinon de toutes les classes de la société. Il vient de poser un geste qui lui attirera les remerciements de tous ceux qui, chez nous, restent soucieux du maintien intégral du mariage chrétien et de la famille chrétienne. En faisant porter en appel tous les jugements en nullité de mariage, le premier ministre a déclaré qu'il entendait prendre toutes les mesures possibles pour empêcher que le divorce ne s'introduise dans nos moeurs et pour que la pérennité du mariage chrétien soit assurée et par la loi et par ceux qui ont charge d'interpréter la loi.

La multiplicité des annulations de mariages, spécialement dans la métropole, cause depuis quelques années un véritable scandale. Les autorités religieuses l'avaient dénoncé à plusieurs reprises. Le gouvernement Duplessis, dans le but de sauvegarder le mariage chrétien et d'empêcher que ne soient sapés à leur base les fondements mêmes de la famille chrétienne, a répondu à l'appel de l'autorité religieuse et a pris une mesure radicale qui, nous en sommes convaincus, mettra fin à l'épidémie d'annulations de mariages, c'est-à-dire de divorces réels qui sévissent depuis quelques mois.

Et ce sera un fleuron de plus à la couronne de l'Union Nationale et du gouvernement Duplessis. Ce n'est pas tout de se dire catholique, ce n'est pas tout de respecter soiemment la morale catholique. Quand on est constitué en autorité, il faut prendre les moyens pour que la morale catholique soit reconnue et respectée et qu'elle rayonne dans nos lois. Le geste de M. Duplessis a pu faire sourire quelques sceptiques qui se moquent des principes religieux. Il sera apprécié de tous ceux qui ont encore le respect d'eux-mêmes et qui entendent ne pas établir chez nous cette prostitution légale qu'est le divorce. Et c'est le plus grand nombre.

Jean Dancause

La vie missionnaire

La guerre décime le personnel des Missions

On a interné ou éloigné du territoire africain tous les missionnaires allemands et italiens.

Après la reconquête de l'Ethiopie, les missionnaires italiens du rent regagner leur pays.

Dix-huit religieuses franciscaines missionnaires de Marie perdent la vie, au cours du bombardement d'Alger.

Le feu se met de la partie

Le feu détruit complètement le nouveau noviciat des Soeurs Blanches d'Afrique à Besongo, Tanganyika.

Lourde perte en mer

Le 17 avril 1941, les Allemands saisirent le Zam-Zam sur l'Atlantique et le coulèrent avec sa cargaison. Dix-sept missionnaires canadiens, destinés aux missions d'Afrique, sont trainés en captivité. Aucun d'entr'eux n'a pu revoir encore la terre promise de ses la-beurs.

Birmanie

L'éloignement et la captivité frappent les missionnaires.

Vingt missionnaires partent pour les Indes. Sept autres, américains d'origine, échappent aux Japonais et réussissent à s'enfuir. Vingt-deux Irlandais pour la plupart subissent l'internement le plus rigoureux.

Le feu et les bombardements ruinent les Missions

Les Missions de Birmanie n'existent plus. Les églises, les chapelles, les résidences des missionnaires, les écoles et les hôpitaux ne sont plus que monceaux de ruines. Pas un établissement missionnaire n'est épargné à Mandalay; même la léproserie St-Jean est détruite. Non seulement les Pères de St-Colomban n'ont plus leurs immeubles religieux, mais ils n'ont même plus le mobilier et les ornements nécessaires au saint sacrifice de la messe.

CHINE

La guerre a encore aggravé la situation

Les missions de Chine ont été les premières à souffrir de la guerre. D'octobre 37 à septembre 39, 22 missionnaires perdirent la vie. De juillet 42 à septembre de la même année, les Japonais mirent en captivité tous les missionnaires canadiens, américains, belges et hollandais qui missionnaient dans les territoires par eux occupés.

Les bombardements ont donné la mort à trois évêques, à sept missionnaires franciscains et à cinq religieuses du même ordre. Son Excellence Mgr Pelzer a été tué le 12

mai 1945 leurs Excellences nos SS. Eugenio Mossi et Raphael Palazzi ont perdu la vie, en avril au cours du bombardement de Hengchow.

Le séminaire de Nancheng n'est plus que ruines fumantes; ses vingt sept étudiants et leurs professeurs ne savent plus où reposer la tête.

Deux autres séminaires ont été abandonnés aux Japonais. Professeurs et élèves errent à l'aventure. Les Rév. Boutin et Liang, supérieurs, espèrent reprendre ailleurs leur travail de formation.

Les bombardements incessants ont éloigné, de leurs missions, les Soeurs de la Charité d'Emmitburg, Maryland, E.U.

Le spectre de la famine et de la misère se fait plus menaçant

La populeuse province de Szechwon est frappée d'une disette sans précédent. 20,000,000 de chinois y meurent de faim. Toutefois les conversions se multiplient si des missionnaires plus nombreux étaient mieux pourvus.

La situation des missionnaires et des religieuses de Nancheng est on ne peut plus précaire.

L'état des Missions du Vicariat de Fenyang est quasi désespéré. Son Excellence Mgr Francis Lin sollicite des secours immédiats. Par ailleurs des millions d'aveugles sont abandonnés

Les tiers des aveugles du globe se trouve en Chine. On en trouve plus de deux millions. Leur sort est lamentable, ils n'ont quasi aucun soin.

La léproserie du Thibet

Les Soeurs franciscaines de Marie tiennent une vaste léproserie au Thibet. Elles y soignent près de 300 lépreux. La famine et la guerre aggravent singulièrement leur situation. De son maintien dépend l'avenir spirituel des Thibétains.

ILES GILBERT

Quinze missionnaires perdent la vie

En octobre 1942 les Japonais ont mis à mort les RR. PP. Durand et Marquis, missionnaires du Sacré-Coeur, ainsi que 14 de leurs séminaristes. Leurs corps ont été jetés à la mer.

LES ILES PHILIPPINES

Nos Missions du Luzon sont fort éprouvées

Deux évêques ont perdu la vie, trois autres ont subi la captivité. Dans Manille même la capitale de l'île, les Japonais ont mis à mort 82 prêtres et Frères missionnaires.

Le Père Théodore Buttenbruch, S.V.D. subit une mort violente victime de son zèle pour les prisonniers militaires.

A Malote, cinq Pères de St-Colomban perdent la vie au main de l'ennemi, dans le cours du mois d'avril dernier. Un de leurs fidèles a partagé leur sort.

Milton Chase, un correspondant de guerre, annonçait à la radio, en

NE VOUS TUEZ PAS A FROTTER!



FAITES-VOUS AIDER



par la GILLETT

Plus le travail est dur, mieux la Gillett s'y plait! Elle se met à l'oeuvre aussitôt, écarte les planchers sans dur frottage, dégage les renvois d'eau obstrués et désodorise les poubelles. S'emploie non diluée dans les renvois d'éviers, mais en solution* pour les nettoyeurs. La Gillett est un nettoyeur efficace qui allège tous vos travaux de ménage. Ne vous éreintez pas à frotter; employez plutôt la Gillett.

* Ne faites jamais dissoudre la lessive dans l'eau chaude. L'action de la lessive elle-même réchauffe l'eau.

Le 26 mars dernier, que les bombes venaient de réduire en cendres la vaste cathédrale de Manille. Quatre fois détruite, 3 fois reconstruite, espérons que, bientôt, elle renaîtra pour la quatrième fois de ses ruines.

Les Pères Belges de la Congrégation I.C.M. n'ont plus d'établissements sur Luzon. Tous, églises, chapelles, écoles et hôpitaux ont été rasés.

Destruction et reconstruction

Lorsque le général Douglas MacArthur donna l'ordre de réouvrir toutes les écoles des Iles Philippines, les missionnaires catholiques au travail dans les Iles se trouvèrent en face de sérieux difficultés. Presque toutes les écoles de la mission avaient été détruites pendant la guerre, les manuels de classe américains avaient été confisqués ou brûlés par les Japonais et il y avait pénurie de personnel due aux blessés et aux morts.

La manière par laquelle les religieuses Augustines Belges réorganisent leurs oeuvres, illustre comment l'ordre de MacArthur fut exécuté. Avant la guerre, un groupe de ces religieuses à Manille avait de vastes et modernes constructions abritant quelque douze cents élèves, le collège de Santa Teresa. Ces édifices furent entièrement détruits pendant la guerre, onze religieuses et cinq prêtres Scheut sont décédés au cours des hostilités, tandis que nombre d'autres furent mutilés et blessés. Les membres survivants du personnel louèrent des huttes abandonnées et lancèrent la nouvelle de la ré-

Hygiène familiale et sociale

par Madame Georges Boudrias, licenciée du Collège des Médecins et Chirurgiens de la Province de Québec, 384 pages. Editions du Lévrier.

Il est assez rare qu'un livre corresponde tout à fait à son titre, mais celui de Mme Boudrias tient toutes ses promesses. Il donne plus même qu'il ne promet peut-être.

L'auteur s'adresse d'abord à la famille et ce n'est pas dans un petit livre à l'usage de tous que l'on peut faire montre d'une érudition dont les spécialistes sont coutumiers. Mme Boudrias a donc tenu avant tout à la clarté, à la netteté, elle s'est voulue d'abord pratique.

Ce qui ne l'a pas empêchée de donner au profane un petit cours de physiologie et de médecine, avec des planches qui seront d'une grande utilité. L'hygiène familiale et sociale se montre donc dans ses premiers chapitres un petit manuel fort commode.

Ensuite viennent les conseils et les prescriptions que nous devrions tous connaître, si nous voulons que la famille et la société se portent bien. Encore ici, l'auteur ne s'étend pas outre mesure. Elle donne l'essentiel et l'indispensable.

Ce livre ne tient pas lieu de médecine, mais il nous dit tout ce qu'il faut faire en attendant le médecin. Il n'oublie pas non plus la médecine des biens portants c'est-à-dire les règles nécessaires à une bonne santé. Par là, ce vade mecum des premiers soins à donner est aussi un moyen de ne pas faire venir inutilement le médecin.

L'Hygiène sociale et familiale enseigne tout ce que nous devons savoir sur la santé et la maladie et que nous ne savons pas la plupart du temps.

Sa présentation claire et aisée enlèvera tous les prétextes à ceux qui croient que la médecine est une science toujours obscure et inabordable.

Il est en quelque sorte la carte de visite du médecin de famille, que nous accueillerons, mieux ensuite.

Les Editions du Lévrier
5375 Ave. N.-Dame de Grâce
Montréal.



Emanuel SHINWELL, nommé récemment ministre du Combustible et de l'Electricité, en Grande-Bretagne.

Nouvelles brèves

CHICAGO — (BUP) — La police de Chicago rapporte que depuis la rentrée des classes, les vols d'automobiles ont diminué de moitié dans la ville. La moyenne de 19 automobiles volées par jour à Chicago a diminué à 19 au début de l'année scolaire.

NEW-YORK (BUP) — La marine marchande américaine représente actuellement les deux tiers de toutes les marines marchandes au monde alors qu'avant la guerre seu-

ouverture de l'école. Le premier jour on eut huit cents étudiants et, à moins d'une semaine d'intervalle, le nombre s'accrut à 1,400. On faisait les classes dans des hangars et en plein air; de gros rochers et des madriers rugueux servaient de pupitres. Les religieuses et les prêtres doublèrent les classes.

Les travaux de reconstruction des missionnaires Belges sont maintenant commencés. \$29,000 ont été envoyés par le peuple appauvri de Belgique. Le R. Ernest Dieltiens, directeur de la maison belge aux Etats-Unis envoie les fonds versés par les catholiques américains. Quarante années de labeur et au delà de trois millions de dollars en constructions, ont été complètement perdus par les missionnaires Belges.

lement un septième des navires marchands du monde arboraient le drapeau américain.

A St-Georges

M. Luc St-Pierre de St-Benjamin était dans notre ville par affaires récemment.

M. Antoine Lacourcière était parmi nous à l'occasion de l'enquête Thibaudeau.

MM. J. Thomas et Colomb Cluche se sont rendus à Québec par affaires tout récemment.

Mlle Jeanne Boucher était de passage chez des parents de St-Martin dimanche dernier.

Mlle Georgette Poulin de l'Armée Canadienne visitait sa famille en fin de semaine.

M. Martin Jutras de Québec était dans la place par affaires à la fin de la semaine dernière.

M. Noël Labbé était également de passage dans sa famille il y a quelques jours.

M. Roger Lalonde de Montréal, était également à St-Georges par affaires il y a quelque temps d'une semaine dans la métropole.

"Sauvons la famille par l'éducation"

LISEZ NOTRE JOURNAL

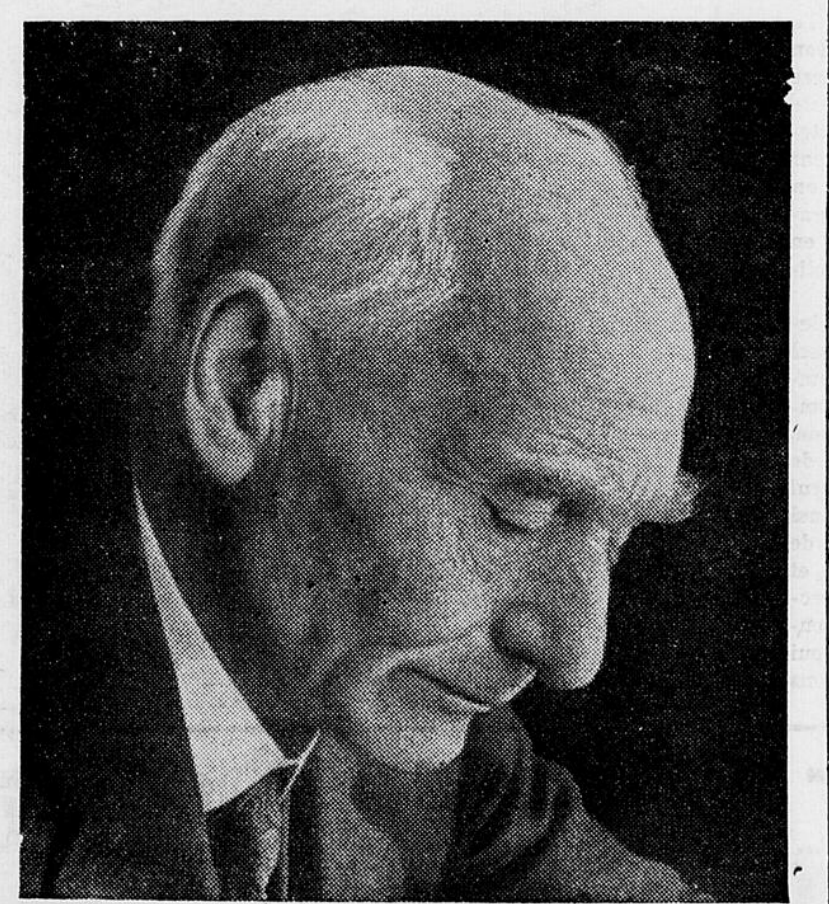
TIENS V'LA LA MÈRE THIBAUT, ELLE EST TOUJOURS A L'AFFÛT DES AUBAINES.

QUELLE BONNE AFFAIRE AS-TU À M'OFFRIR AUJOURD'HUI, HENRI ?

DES OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE MADAME THIBAUT, C'EST LA MEILLEURE AUBAINE AU MONDE!

Achetez PLUS D'OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE EN VENTE ICI

Achetez PLUS D'OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE ET CONSERVEZ CELLES QUE VOUS AVEZ



Bien qu'il ait célébré son soixante-dixième anniversaire au mois de décembre dernier, M. Pethwick-Lawrence fournit de grosses journées de travail. Il dirige le groupe parlementaire du parti travailliste, en Angleterre.

PAS D'ELECTION PROVINCIALE AVANT QUATRE ANS

Les Cuirs Pathé Ltée

Tannerie — Courroirie
SAINT-MARIE DE BEAUCE.



D'avoir les pieds secs dans des chaussures à semelles de cuir Pathé hygiéniquement imperméables et de longue durée...

“Le Coin du Sport”

Les représentants de la ligue de hockey de la Beauce se sont choisis un nouveau président et un vice-président lors de leur dernière assemblée. M. Spénard, notre président, ayant donné sa démission on devait donc lui trouver un successeur. M. le docteur Ls-Philippe Dionne, sportif très bien connu de toute la Beauce, fut choisi à l'unanimité des représentants pour occuper le poste de président. Il sera certainement à la hauteur de la situation vu son intégrité et son impartialité. Monsieur le docteur se dévoue depuis longtemps pour l'intérêt des jeunes sportifs et il a accepté de continuer cette tâche. Le vice-président pour l'année 1945-1946 est le docteur Crépeau. Un nouveau record aux quilles

(5 quilles) a été établie à la salle municipale de St-Joseph de Beauce. C'est un jeune de Ste-Marie, il nous a demandé de ne pas le nommer, qui détient ce nouveau record. Ce quilleur a fait 6 “strikes” et 3 “spalls” dans la même partie pour battre tous les records de la salle en fait de pointage. Les témoins oculaires de ce fait magnifique sont Dominique Lachance, Benoit Vachon, Philippe Gagné, Guy Poulin et quelques spectateurs de St-Joseph.

—OO—

L'oeuvre des terrains de jeux de Ste-Marie a fait l'acquisition d'un nouveau terrain. Ce terrain ne nous a pas été donné gratuitement comme la plupart de vous ont pu le constater. Nous devons donc le payer et pour cela, il nous faut de l'argent. Nous allons organiser un grand bingo et une souscription afin de remédier à notre situation financière. Nous vous demandons de fournir généreusement à la souscription qui aura lieu ces jours-ci. Tant qu'aux prix du bingo, nous espérons en avoir assez de nos amis d'en dehors sans avoir à vous importuner à ce sujet. Tout l'argent que nous ferons ira à l'amélioration de notre terrain de jeux, une fois ce dernier payé. Nous avons l'intention d'organiser ce terrain afin que nos jeunes puissent s'amuser durant les prochaines saisons estivales. Avec des gens de la trempe

TERRE A VENDRE

“Desirez-vous acheter une ferme bien organisée ou non organisée dans la région de Montréal ou des Cantons de l'Est? Dites-nous ce que vous désirez et le montant d'argent dont vous disposez. Nous pourrions vous être utiles. Brunelle et Provencher, agronomes, 4567, St-Denis, Montréal”.

“CUISINIÈRE ET BONNE D'ENFANTS demandées — excellents salaires — chambres séparées — tous comforts. Envoyer référence et écrire à 456, Champlaine, St-Jean d'Iberville, P. Qué.”

THEATRE ST-GEORGES

Jeu-Ven-Sam : 25-26-27 oct.

Le Chevalier de la Vengeance

avec Tyrone Poer, Gene Tierney

Dim. 28 oct.

Les Deux Gamines

avec Jacqueline Daix, Claude Barghon

Lun-Mar : 29-30 oct.

THE MASTER RACE

avec Georges Conlouris, Stauley Ridges

Mer-Jeu : 31 oct. 1er nov.

AN AMERICAN ROMANCE

(EN COULEUR)

avec Brian Donlevy, Ann Richards

Conseil
113
FLEURIE

Valeur de
\$12,000⁰⁰
ou
\$10,000⁰⁰
en argent



LAVAL
2721
QUÉBEC

VALEUR DE
\$12,000⁰⁰
ou
\$10,000⁰⁰
en argent

Il prix de CONSOLATION
Un de \$500⁰⁰ et dix de \$100⁰⁰ chacun en Obligations de la Victoire
UN REÇU OFFICIEL VOUS SERA ADRESSÉ SOUS PEU
La date pour le choix du propriétaire sera annoncée dans les journaux.

ATTENTION

Les directeurs de la Compagnie “Les Cuirs Pathé Limitée” ont l'honneur d'informer le grand public de notre importante région de la Beauce, de l'ouverture prochaine à Ste-Marie de Beauce, d'une grande tannerie moderne, dont la direction technique est confiée à un grand spécialiste français, expert tanneur et de renommée mondiale.

Les services de cet expert, sont la fabrication de cuirs à semelles de tannage végétal et minéral dont les qualités seront:

Une imperméabilité hygiénique, indestructible à la marche et de très grande résistance à l'usure; propriétés uniques au monde dans l'art de la tannerie.

Cette nouvelle industrie a pour but de coopérer au développement de notre belle région et de la rendre industrielle, pour le plus grand bien de toute la population.

Les promoteurs comptent sur l'encouragement populaire de tous ceux ayant à coeur le développement de l'industrie canadienne-française. Ils sont à même de vous garantir que s'ils ont le support voulu pour mener à bien cette première industrie du cuir “unique dans la province pour le cuir à semelles” et unique au monde pour le cuir imperméable, cette tannerie ne sera que le commencement de la grande industrie du cuir dans notre région. Elle amènera certainement d'autres développements industriels s'y rattachant.

LES COMMISSAIRES

(suite de la page 1)

à la campagne pour raison de santé. Dans certaines paroisses, plusieurs enfants des villes ont été mis à l'école rurale, pour raison de santé, mais leur venue a accru passablement le nombre des élèves réguliers, de sorte que les institutrices ont demandé une augmentation de salaire. Or les contribuables des dites municipalités ne veulent pas accorder ce salaire sous le prétexte, du reste plausible, qu'ils ne sont pas obligés d'accorder une augmentation de salaire à une “maîtresse” qui se plaint d'avoir à instruire des enfants du dehors...

Mais c'est dans la discussion du salaire des institutrices en général et dans celle de la question des diplômés de Normale que les gros canons ont fait feu et qu'on a vivement croisé le fer...

Certains membres n'y sont pas allés par quatre chemins; ils étaient tout simplement d'avis qu'il fallait exiger que le gouvernement ne réclame plus le diplôme d'école normale et qu'il rétablisse tout simplement l'ancien comité de l'Instruction publique qui accordait des diplômes d'institutrices. Ils donnaient pour raisons que les institutrices se font rares et que bien des jeunes campagnardes n'ont pas les moyens de faire deux années de Normale.

Mais entre braves gens, l'on finit par s'entendre... Les congressistes sont finalement tombés d'accord, sur un moyen terme. On a émis le vœu que “le gouvernement soit prié, par le comité exécutif de l'association de multiplier le plus rapidement possible les Ecoles normales afin que les paysannes ne soient plus obligées de quitter leurs paroisses natales et de se mettre en pension, ce qui augmente considérablement le coût des études de ces futures institutrices.”

Il est aussi possible (la chose a été suggérée sans être adoptée) que l'on demande au gouvernement que les élèves ayant fait leur 10e année ne soient tenues qu'à une année de Normale, année uniquement consacrée à l'étude de la Pédagogie et à l'entraînement dans l'enseignement. Il est possible que, si le gouvernement ne peut multiplier rapidement les écoles normales, l'on en vienne à demander sérieusement le dernier item mentionné ci-haut.

Après quelques suggestions, en marge de l'uniformité des manuels scolaires, l'on en est venu à l'épineuse question du salaire des institutrices. Des deux côtés de la barricade, il y en avait qui étaient tout feu et tout flammes. Les uns ont prétendu que les institutrices n'étaient pas assez payées, d'autres, qu'elles l'étaient trop. Quelques-uns ont suggéré que les salaires soient encore augmentés, mais que l'on nomme des instituteurs, au lieu d'institutrices. “Si l'on est décidé à accorder un salaire de mille dollars, par exemple”, dit un membre, “pourquoi ne pas engager un homme qui pourra se marier et fonder un foyer? Ça aiderait à régler la question du chômage et les filles se marieraient...”

D'aucuns prétendaient que le gouvernement se permet d'engager des institutrices au salaire qu'il veut et que ces personnes ne peuvent, ensuite, “revenir” contre le gouvernement, même si elles ne sont pas satisfaites du salaire accordé. Ces membres réclamaient le même privilège pour les municipalités. Aussi, proposaient-ils que les commissions scolaires ne soient plus classées sous la rubrique des services publics, mais qu'elles relèvent uniquement du département de l'Instruction publique, étant donné que les commissions scolaires rurales sont sous la direction de ce dernier département et que les commissaires désirent traiter directement avec les officiers dudit département.

La chaleur du combat étant tombée, l'assemblée émit le vœu que “les membres du comité exécutif, et autant que possible les quinze directeurs, se rendent en délégation auprès des autorités gouvernementales.

Après quelques suggestions, en marge de l'uniformité des manuels scolaires, l'on en est venu à l'épineuse question du salaire des institutrices. Des deux côtés de la barricade, il y en avait qui étaient tout feu et tout flammes. Les uns ont prétendu que les institutrices n'étaient pas assez payées, d'autres, qu'elles l'étaient trop. Quelques-uns ont suggéré que les salaires soient encore augmentés, mais que l'on nomme des instituteurs, au lieu d'institutrices. “Si l'on est décidé à accorder un salaire de mille dollars, par exemple”, dit un membre, “pourquoi ne pas engager un homme qui pourra se marier et fonder un foyer? Ça aiderait à régler la question du chômage et les filles se marieraient...”

D'aucuns prétendaient que le gouvernement se permet d'engager des institutrices au salaire qu'il veut et que ces personnes ne peuvent, ensuite, “revenir” contre le gouvernement, même si elles ne sont pas satisfaites du salaire accordé. Ces membres réclamaient le même privilège pour les municipalités. Aussi, proposaient-ils que les commissions scolaires ne soient plus classées sous la rubrique des services publics, mais qu'elles relèvent uniquement du département de l'Instruction publique, étant donné que les commissions scolaires rurales sont sous la direction de ce dernier département et que les commissaires désirent traiter directement avec les officiers dudit département.

La chaleur du combat étant tombée, l'assemblée émit le vœu que “les membres du comité exécutif, et autant que possible les quinze directeurs, se rendent en délégation auprès des autorités gouvernementales.

LES ROUGES VEULENT FAIRE CROIRE QUE NOUS AURONS DES ELECTIONS PROVINCIALES PROCHAINEMENT. NOUS DECLARONS AVEC CERTITUDE QU'IL N'Y AURA AUCUNE ELECTION PROVINCIALE AVANT 4 ANS. LES BEAUCE-ROUS DOIVENT SE SOUVENIR QUE DUPELLETTIS EN A POUR QUATRE ANS A QUEBEC. VOTONS POUR G. OCT. POULIN.

FIANCILLES

M. et Mme J.A. Delagrave, de Ste-Marie de Beauce, annoncent, pour samedi le 27 octobre, les fiançailles de leur fille Thérèse à M. Jacques-Hubert Arcand, B.A., B.P., journaliste de Québec, fils du docteur Arthur Arcand, lauréat de l'Académie de Médecine de France et membre de la Société des Experts-Chimistes français, et de Mme Arcand, de Montréal.

Nouvelles sportives

Notre bon ami le “Sportif” qui écrit dans les colonnes sportives du “GUIDE” et dont nous suivons les écrits avec beaucoup d'intérêt semble ignorer complètement, je ne sais si c'est volontairement ou par distraction, le joueur le plus agressif de la ligue de Beauce et un de nos joueurs le plus effectif de l'équipe, Roland Lacroix.

J'espère donc que ce sportif qui connaît M. Lacroix mieux que moi nous en donnera un “pedegree” complet d'ici quelque temps.

—OO—
Dominique se spécialise dans tous les sports: l'hiver le hockey, le printemps le billard, l'été le tennis, l'automne les cartes; il a aussi un autre sport: celui de la composition.

BENEDICTION DE SALLE. — (DNC) — Dimanche, le 28 octobre, aura lieu à St-Elzéar de Beauce, l'inauguration de la nouvelle salle paroissiale de l'endroit. La cérémonie de la bénédiction sera faite à 2 h, 30, par M. le curé Labbé et de hautes personnalités religieuses et laïques adresseront la parole à cette occasion. Les amis de l'extérieur sont cordialement invités.

—OO—
NAISSANCES — Marie, Claudette, Carmelle, enfant de M. et Mme Henri Marcoux (Irène Simard), Parrain et marraine: M. et Mme Gérard Lamontagne.

— Joseph, Fernand, André, enfant de M. et Mme Antonio Huppé Rose Alva Côté), Parrain et marraine: M. et Mme Henry Huppé, oncle et tante de l'enfant.

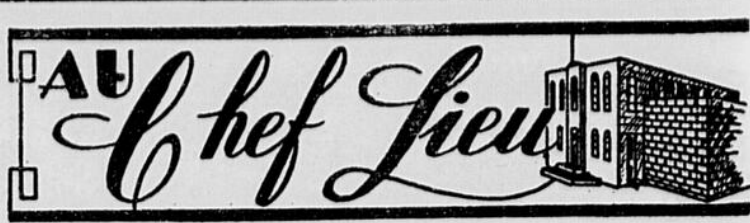
— Joseph, Jean, Denis, Marcel, enfant de M. et Mme Joseph Cyr (Yvonne Couture), Parrain et marraine: M. Rosaire Cyr, oncle de l'enfant, et Mlle Jeanne d'Arc Cyr, cousine de l'enfant.

Après et discutent de la possibilité de ne plus considérer les commissions scolaires comme des services publics et de permettre aux dites commissions de régler leurs problèmes avec le seul département de l'Instruction publique”.

Au nombre des personnes présentes, mentionnons, outre les directeurs, MM. les abbés Jules Lockwell, curé de Donnacona; David-G. Pettigrew, curé de St-Léonard de Portneuf; Fernand Ahier, curé de New-Port, comté de Gaspé-Sud, et Paul Caron, curé de St-Pierre de Wakefield, ainsi que M. Lionel Larivière, président de la commission scolaire du Cap de la Madeleine et chef du département à la St-Lawrence Paper Mills.

Notons en terminant que le nouvel organisme entend, ainsi que l'a déclaré son secrétaire, M. Napoléon Veilleux, permettre aux membres des commissions scolaires de toute la province de se tenir plus étroitement en contact avec le département de l'Instruction publique, tout en respectant les droits et les prérogatives de chacun et en se tenant en dehors de toute partisanerie politique.

Dans son allocution de remerciement, le président J.-Albert Turmel a félicité les délégués de leurs nombreuses suggestions et leur a recommandé de faire de la propagande, afin que toutes les municipalités de la province se groupent en un seul et même organisme, facilitant ainsi les contacts entre commissaires de diverses régions de la province et leur permettant de régler les problèmes locaux à la lumière des conseils des autres commissaires qui ont eu à envisager des situations identiques.



ST-JOSEPH BEAUCE

— M. Linière Boily, de Laconla, N.H., était en visite chez Mme Thomas Boily et M. Philippe Boily, récemment.

— M. J.-A. Lachance, d'Ottawa, a visité M. et Mme J. O. Lachance, récemment.

— Mme Fernand Morin était de passage à New-York, récemment, à l'occasion de la mort de sa grand-mère.

— Mme Antonio Vachon est de retour d'un voyage à St-Benoit chez ses parents, M. et Mme Gédéon Loubier.

— M. et Mme Edmond Doyon, leur fille, Lisette, de St-Frédéric, ont rendu visite à M. et Mme Edm. Lagueux, jeudi dernier.

— M. Antoine Lacoursière, C.R., et Mme Lacoursière étaient de passage à Québec au cours de la semaine dernière.

— M. Charles-Edouard Cliche, de Montréal, est de retour chez ses parents, M. et Mme Odilon Cliche, pour y demeurer.

— M. et Mme Aimé Lessard, de St-Henri de Lévis, sont revenus parmi nous pour y demeurer.

— M. et Mme Hervé Doyon, de Thetford, étaient en visite chez M.

et Mme Auguste Doyon, dernièrement.

— M. Johnny Dumas, de St-Proper, a visité ces jours-ci les familles V. Nadeau, Ph. Poulin et Paul Mercier.

— Mme Ernest Vachon est allée à St-Elzéar récemment, visiter ses filles Moses Joseph et Alfred Jacques.

— Mlle Rita Babineau est allée en promenade à Sherbrooke ces jours derniers.

— M. Joseph Allain nous a quittés pour aller demeurer à St-Raymond de Portneuf chez son frère, M. Omer Allain.

— M. et Mme Lucien Dubord, de Québec, font un séjour de quelques mois à St-Joseph.

— M. et Mme Emmanuel Racine, M. et Mme Roger Racine, Miles Murrielle et Jeanne d'Arc Racine, de Brownsburg, étaient en visite chez M. et Mme Joseph Lambert, dimanche dernier.

— M. et Mme Marcel Vachon, leurs enfants Claudette et Normand, de Vallée-Jonction, étaient en visite chez M. et Mme Edmond Lagueux dimanche.

— M. et Mme Alexandre Caron, de Beauré, étaient en visite chez M. et Mme J. B. Cliche, récemment.

— M. et Mme Adrien Vachon, de Ste-Marie, et leur fils Léonard, ont rendu visite à M. et Mme Alphonse Giguère, dimanche dernier.

Beauheu et Tremblay Enr.
St-Romuald, Co. Lévis
Représentant: Joseph Caron
Scott Jct. Vendre de la marchandise sur cartes.

LE MILITAIRE LICENCIÉ PEUT REPRENDRE SON ANCIEN EMPLOI

La Loi de 1942 sur la réintégration dans les emplois civils prévoit les conditions auxquelles les employés DOIVENT REINTÉGRER en service leurs anciens emplois après leur licenciement militaire.

Cette loi et ses règlements sont appliqués par le ministre fédéral du Travail, par l'entremise du Service national de Placement. Des préposés à la réintégration sont disponibles dans tout bureau du Service national de Placement pour répondre aux demandes de renseignements et pour aider à l'ajustement des cas.

Les employés — hommes ou femmes — seront réintégrés si —

- (a) ils ont travaillé pour leurs employeurs pendant trois mois immédiatement avant de s'engager dans les forces de Sa Majesté, et ne remplacent pas un autre employé qui a été réintégré depuis;
- (b) ils ont quitté leur emploi pour s'engager dans les forces de Sa Majesté, dans la Marine marchande ou dans le Corps des pompiers;
- (c) ils font à leur employeur, de vive voix ou par écrit, demande de réintégration dans les trois mois qui suivent leur licenciement au Canada ou les quatre mois, leur licenciement outre-mer.

On peut pourvoir à l'extension de temps si la santé de l'employé l'empêche de reprendre son emploi dans ce délai. Dans ce cas, l'employeur doit en être avisé dans les trois ou quatre mois, selon le cas.

Les aspects suivants dans la législation sont aussi importants —

- 1. Les hommes et femmes licenciés recevront, à leur réintégration, des conditions non moins favorables que celles dont ils auraient joui s'ils avaient conservé leur emploi au lieu de s'engager dans les forces de Sa Majesté.
- 2. La durée de service dans les forces de Sa Majesté comptera pour les droits d'ancienneté, les droits de pension, les vacances payées et certains autres bénéfices.
- 3. Les militaires licenciés qui ne peuvent remplir leur ancien emploi doivent être réintégrés dans l'emploi le plus approprié qu'ils peuvent remplir.
- 4. Si un employeur renvoie un employé dans les six mois qui suivent la réintégration, il est tenu de prouver en justice qu'il avait une raison valable.

NOUS PRIONS TOUS LES EX-MILITAIRES, DES DEUX SEXES, DE SE PRÉVALOIR DES FACILITÉS DU SERVICE NATIONAL DE PLACEMENT S'ILS SE CHERCHENT DU TRAVAIL.

MINISTÈRE DU TRAVAIL
HUMPHREY MITCHELL
Ministre du Travail
A. MacNAMARA
Sous-ministre
(48-10-50 P)

Des milliers ont donné leur vie pour notre liberté; en retour, prêtons au moins notre argent.

PAS D'ELECTION PROVINCIALE AVANT QUATRE ANS